VIVRE À
Angers
MENSUEL N°287 | 1,22 €
FÉVRIER 2005

13 la VILLE

Rayon DVD et accès élargi à internet

Les nouveaux services des bibliothèques

8 au CONSEIL
ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2005 : INVESTISSEMENT RECORD ET FISCALITÉ MAÎTRISÉE

22 le MAG
NOUVEL ALBUM DE ZENZILE, LES EXPLORATEURS DU SON

29 le GUIDE
LE PATRIMOINE D'ANGERS SE DÉVOILE SUR LE WEB

le SOMMAIRE

> ACTUALITÉ

Justice : un plan de circulation spécial autour du palais de justice [4]
En pointe : naissance du campus du végétal [5]
Horizon : grands travaux à l'hippodrome [6]
Repère : la décision du CSA pour la nouvelle télé locale [7]

> AU CONSEIL

Les orientations budgétaires en débat [8]
Premier bilan positif des conseils consultatifs [10]

> LA VILLE

DVD et internet : du nouveau dans les bibliothèques [13]
Des facilitateurs de langage dans les écoles [15]

> LES QUARTIERS

Roseraie : le maire rencontre les habitants [16]
Centre-ville : Maître-École, une minute d'arrêt ! [18]
Doutre : Sainte-Thérèse rénovée [20]
Monplaisir : nouvelle pelouse au stade Marcel-Denis [21]

> LE MAG'

22 Les Zenzile à la recherche de nouveaux sons
Du 4 au 13 mars, c'est le Printemps des poètes [23]
L'orchestre d'harmonie fête ses 110 ans le 20 mars [24]

> LE GUIDE

28 Valentin Huault-Dupuy, graveur et peintre
Patrimoine : ils enquêtent sur le passé [29]

ÉDITORIAL

Réussir les conseils consultatifs de quartier avec vous

Les conseils consultatifs de quartier sont devenus une réalité à Angers. Après la mise en place de 2002 et l'expérimentation de 2003, ils ont atteint leur rythme de croisière en 2004. Ils font désormais pleinement partie du paysage angevin. Entre les réunions publiques d'information, les groupes de travail et les séances plénières, pas moins de trois mille d'entre vous y ont déjà participé.

Bien entendu, nous continuons également le dialogue avec les Angevins et les associations autour de réunions de concertation plus spécialisées que les conseils consultatifs de quartier, comme je l'ai toujours souhaité.

Chaque quartier a sa spécificité, ses projets, ses impatiences. Mais ce qui réunit tous les membres des conseils c'est leur implication dans la vie de la cité et la recherche de l'intérêt général. C'est la preuve d'une grande maturité et le gage d'une vraie implication des conseils consultatifs de quartier dans les projets locaux.

2005 sera l'année de l'épanouissement de la démarche de ces assemblées de quartier car les grands dossiers sur lesquels elles auront à travailler ne manquent pas. Des échanges, des débats autour de ce nouveau dispositif feront d'ailleurs l'objet des Assises de la démocratie locale, en novembre.

Changer nos quartiers avec vous devient chaque jour un peu plus réalité !

Jean-Claude Antonini
Maire d'Angers
Président d'Angers Loire Métropole
Vice-président du conseil régional des Pays de la Loire

VIVRE À ANGERS. Rédaction-réalisation : service information • Édition : Ville d'Angers - B.P. 23 527 - 49 035 Angers CEDEX 01 • Directeur de la publication : Jean-Claude **Antonini** • Directeur de l'Information et de la Communication : Bernard **Lecoq** • Rédacteur en chef : François **Lemoulant** • Rédaction : Thierry **Bonnet** (photographe), Benoît **Chanteloup**, François **Lemoulant**, Marine **Leroy**, Pascal **Le Manio**, avec la collaboration de Marianne **Bourgeois** et Irène **Razanamparany** • Secrétariat "Vivre à Angers" : Claudine **Bouillet**, 02 41 05 41 31 (journal@ville.angers.fr) • Secrétariat agenda culturel : Chantal **Roby**, 02 41 05 41 34 • Photo de Une : Thierry **Bonnet** • Conception graphique & maquette : **MCM Information**, 04 76 03 78 30 • Régie publicitaire : **Gecop**, 02 40 71 06 06. Photogravure : **Scann Image**, Cesson-Sévigné • Impression : **Imaye**, Laval • Distribution : **Adrexo** • Tirage : 81 000 exemplaires • Dépôt légal : 1er trimestre 2005 • I.S.S.N. : 0767-354 X

Ce journal est diffusé à partir du 14 février. Il est également téléchargeable sur www.angers.fr. Prochain numéro : le 21 mars.

JUSTICE

Des mesures spéciales pour un procès exceptionnel

Du 1er mars à l'été, Angers accueille un procès d'assises d'une ampleur exceptionnelle, concernant une affaire de pédophilie dont quarante-cinq enfants ont été victimes. Soixante-six personnes, dont vingt-sept femmes, seront sur le banc des accusés. Pour la tenue de ce procès, on a dû construire une salle d'audience de 360 m² dans la salle des pas-perdus du palais de Justice. Une salle de vidéotransmission a même dû être ajoutée pour permettre à tous les journalistes de suivre les débats.

La Ville a également pris des mesures afin de faciliter l'organisation matérielle du procès, tout en limitant les nuisances pour les riverains. Ainsi, la rue Waldeck-Rousseau devant le palais de Justice sera fermée à la circulation. Les véhicules venant de la rue Louis-Gain seront déviés par la rue de la Rame et la rue de Belgique. Seuls les bus disposeront d'un couloir à contre-sens dans l'avenue du 11-Novembre. Cette avenue aura donc un couloir de bus dans chaque sens et une seule voie de circulation, dans le sens mairie - rue Louis-Gain. Un parking provisoire sera installé avenue Jeanne-d'Arc afin de préserver du stationnement pour les Angevins. Réservé au personnel du palais de Justice et aux journalistes, il sera gardé par la police municipale et accessible avec un badge d'identification. Son entrée se fera par la rue de Belgique. Une salle de presse sera par ailleurs installée dans des préfabriqués, avenue Jeanne-d'Arc (côté Mail). ■

Renseignements sur la circulation et le stationnement au 0 800 49 05 05 (numéro vert, gratuit depuis un poste fixe), du lundi au vendredi, 9 h - 17 h 30 (en dehors de ces horaires, accès à une boîte vocale).

Un plan de circulation autour du palais de justice à partir du 1er mars

VOITURES → *Circulation automobile à sens unique avenue du 11-Novembre. Circulation difficile rue Louis-Gain.*

← BUS → *Circulation à double sens pour les bus avenue du 11-Novembre et rue Louis-Gain.*

Centre-ville *Itinéraire conseillé pour les automobilistes.*

INÉDIT

Une formation créée par l'université et la CCI

"Booster l'envie d'entreprendre". Tel est l'objectif de la nouvelle formation créée par l'université d'Angers en lien avec la chambre de commerce et d'industrie (CCI). Elle s'adresse aux salariés, cadres d'entreprises ou demandeurs d'emplois qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise. *"Il s'agit d'une formation intermédiaire entre les modules techniques de quelques jours proposés aux professionnels et les cursus longs et souvent onéreux des écoles de commerce,"* note Alain Barreau, président de l'université. Accessible au niveau bac + 4 ou par validation des acquis et de l'expérience, ce diplôme (bac + 5) se prépare d'ailleurs en formation continue sur douze mois, à raison de deux à trois jours par quinzaine pour 350 heures au total. La formation sera assurée par le centre universitaire de formation continue; les stagiaires (une quinzaine) alternant cours théoriques avec des universitaires et travail sur le terrain avec des tuteurs, intervenants professionnels. *"Il ne s'agit pas de créer des créateurs d'entreprise,* tempère Gilles Levy, responsable de la formation, *mais plutôt de leur apporter les bases."* *"Sept Français sur dix rêvent de créer leur entreprise, mais moins d'une personne passe à l'acte,* confirme Jean-Claude Lacheny, vice-président de la CCI. *Or, dans les dix ans, 700 000 chefs d'entreprise vont partir à la retraite."* Le coût de la formation s'élève à 5000 € si elle est prise en charge par l'entreprise, 2500 € à titre individuel. Début des cours en avril. ■

Les responsables de la nouvelle formation "Entreprendre".

Magalie Siron

Réunion d'information sur la formation "Entreprendre", le 17 février, à 18 h, au CUFCO, 42, rue de Rennes. Renseignements : 02 41 96 23 84.

PRATIQUE

Testez votre audition

"Confort auditif, bien entendre, bien écouter" sera le thème de la huitième journée nationale de l'audition, le 10 mars. Cinq millions de personnes sont malentendantes en France alors que 46 % ne font jamais aucun contrôle. À Angers, durant cette journée, des tests d'évaluation et des animations seront proposés en plusieurs endroits. Avec un effort tout particulier à l'égard des jeunes. Des séances d'information seront ainsi organisées à l'université et dans les écoles de musique. Pour les plus petits, l'institut Charlotte-Blouin, chargé de l'éducation des enfants sourds et malentendants, programme des séances sur les moyens de communication. Par ailleurs, dans le prolongement de cette journée, un concert *Peace and Lobe* aura lieu au Chabada le 21 mars, à 20 h 30.

Il est également possible d'effectuer un test auditif sur le site internet de la Ville, www.angers.fr. ■

Place François-Mitterrand : évaluation gratuite de l'audition et information auprès d'associations et professionnels de l'audition, de 10 h à 18 h.

Restaurant universitaire de Belle-Beille : exposition-animation et évaluation gratuite de l'audition, de 11 h à 17 h.

Institut régional de la santé (IRSA), 14, rue Savary : évaluation gratuite de l'audition, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

LA PHOTO

Avec 66 000 entrées, le festival Premiers Plans 2005 a, à nouveau, battu son record de fréquentation. Côté stars également, cette édition a offert un plateau particulièrement fourni avec Jacqueline Bisset, Claude Miller, Jean-Pierre Léaud, Jeanne Moreau, Bernadette Lafont, Constantin Costa-Gavras, Claude Jade, Marie Gillain, Lambert Wilson, Stephano Accorsi et sa compagne Laëtitia Casta, Jean-Hugues Anglade, André Téchiné, Arnaud Desplechin, José Garcia… Côté compétition, le grand prix du jury a été attribué à Hubert Sauper (Autriche-France-Belgique) pour Darwin's Nightmare*; le prix spécial du jury, à Aksel Hennie (Norvège) pour* Uno *et le prix du public, à Yasmine Kassari (Belgique-Maroc) pour* L'Enfant endormi. *(photo : Thierry Bonnet)*

DERNIERE MINUTE

Plan social chez Nec

Le 3 février, la direction de Nec International Computers a annoncé la suppression de cent soixante-dix-neuf emplois directs, sur les neuf cent dix-neuf de l'entreprise d'Angers. D'ici à septembre, la société transférera l'assemblage des ordinateurs grand public de marque Packard-Bell en République tchèque et en Chine. L'assemblage des ordinateurs Nec resterait sur le site de Belle-Beille, selon le PDG Michel Fromont. Aussitôt, les présidents du Conseil général et d'Angers Loire Métropole ont annoncé conjointement une série de mesures : *"compte tenu des inquiétudes qui règnent dans l'informatique et l'électronique, et par ricochet dans tout un réseau de PME-PMI sous traitantes, Angers Loire Métropole, le Département et la Région vont accompagner les mutations du pôle informatique-électronique."* Un chargé de mission coordonnera ces actions ; il aura également à encourager l'adaptation des métiers par un plan de formation pour les personnels concernés. *"Le but est d'aller, au-delà d'un pôle de main-d'œuvre, vers un pôle complet comprenant également matière grise et innovation"*, a souligné Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole, avant de conclure : *"NEC est logé en crédit-bail par Angers et je me suis toujours battu pour l'aider à obtenir de nouveaux marchés. J'attends de la part de cette entreprise une implication et une collaboration effectives à ces mesures"* ■

EN POINTE

Valcampus, le campus du végétal est né

Les acteurs angevins de l'enseignement supérieur et de la recherche en végétal[1] s'unissent dans "Valcampus" (Végétal-Angers-Loire campus). Objectif : devenir en cinq ans une référence européenne incontournable. Avec 2500 étudiants, Angers est déjà le premier site français.
Depuis plusieurs années, les collaborations existent entre les établissements et de nombreuses formations sont le fruit de partenariats croisés. Il s'agit de passer à la vitesse supérieure en multipliant ces passerelles et en faisant savoir qu'à Angers, il est possible de suivre un cursus complet du BTS au doctorat. *"Seul, un établissement n'a aucune chance d'apparaître sur la carte européenne. Ensemble, c'est différent. Et, quand on liste nos formations, nous n'avons vraiment pas à rougir, bien au contraire"*, précise François Colson, directeur de l'INH et président du pôle végétal d'Angers technopôle. Cette création tombe à pic, et ce n'est pas un hasard, au moment où Angers postule auprès de l'État pour obtenir le label de pôle national de compétitivité pour le végétal. Daniel Raoul, vice-président de l'agglomération, se réjouit également de cette création : *"Il faut féliciter l'ensemble des acteurs qui ont réussi à unir leurs forces. C'est d'autant plus remarquable qu'on trouve autour d'une même table des établissements privés et publics. Ce type de campus thématique est l'avenir de l'enseignement supérieur. Sur ce schéma, une école polytechnique de haut niveau pourrait naître et regrouper les formations scientifiques universitaires et les écoles d'ingénieurs."* ■

Thierry Bonnet/Archives

(1) L'institut national d'horticulture (INH), l'école supérieure d'agriculture (ESA), l'université d'Angers, l'université catholique de l'Ouest (UCO), l'institut national de la recherche agronomique (INRA), et deux lycées agricoles : Le Fresne et Pouillé.

LA DATE

8 mars

journée internationale des femmes

À cette occasion, plusieurs manifestations sont programmées. Le samedi 5 : spectacle *Nous les filles,* suivi d'un débat sur "Femmes en mots et en images", à 20 h 30, au théâtre du Champ-de-Bataille. Le mardi 8 : exposition "Passions de femmes", tableaux, mosaïque, bois flotté, calligraphie…, avec l'Action catholique des femmes, de 10 h à 19 h, aux salons Curnonsky, gratuit. Le 8 mars toujours, soirée à l'Espace femmes à partir de 18 h ; à 19 h, "Libres, des femmes de tous pays défilent dans leurs vêtements" ; à 20 h 45, conférence débat avec Christine Bard, "Costume masculin - costume féminin". Le dimanche 13 : au musée des beaux-arts, présentation de Muséa, conférences multimédia sur des œuvres du musée.

Contact, Espace femmes, 35, rue Saint-Exupéry, 02 41 36 29 73.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Thierry Bonnet

L'art derrière les remparts

Faire du château un lieu culturel vivant et l'ouvrir à la création contemporaine, tels sont les objectifs de la convention signée entre la Ville et le château d'Angers, le 8 avril 2004. Elle prend vie à travers les œuvres d'une dizaine d'étudiants de l'école supérieure des beaux-arts. Exposés jusqu'au mois de mai dans deux cachots, des films, éléments sonores, objets d'art plastique illustrent le thème "un espace enfermé". Ils prolongent ainsi l'exposition "La mémoire des anneaux : sept siècles d'enfermement au château d'Angers" qui se tient à la chapelle jusqu'au 30 avril.
Ces œuvres devraient ensuite partir pour une présentation ambulante dans les centres sociaux et les maisons de quartier. Ce n'est pas la première fois que le château ouvre ses portes à l'art contemporain. Il a notamment reçu en 2003 la ménagerie de Jacques Tempereau et la collection de girouettes de Daniel Couturier. L'année prochaine, la chapelle doit recevoir des œuvres de Chen Zhen. ■

Espace enfermé, treizième tour et casemate, jusqu'en mai. La mémoire des anneaux, jusqu'au 30 avril.

L'hippodrome d'Angers-Éventard accueille chaque saison sept journées avec des paris PMU dont trois journées de quinté.

Thierry Bonnet

HORIZON

4,9 M€ de travaux à l'hippodrome

L'hippodrome d'Angers-Éventard va connaître d'importants travaux. *"En France, nos installations arrivent juste derrière les pôles nationaux de Vincennes, Longchamp ou Deauville"*, précise Gautier de la Selle, président de la société des courses d'Angers. Dans la saison, dix-neuf réunions s'y tiennent dont sept journées avec des paris PMU et le quinté trois fois par an. *"C'est pour rester à ce top niveau que nous engageons ce chantier. Nous allons réaménager les locaux sous la tribune avec un hall d'entrée, des vestiaires, et des salles pour les propriétaires, les entraîneurs et les journalistes."* Cette opération s'effectuera d'avril à octobre. Durant cette période, la piste de trot sera également redessinée avant de connaître une petit révolution d'ici à un ou deux ans. *"Nous sommes à la recherche d'un revêtement que nous serons les premiers au monde à tester. Il permettra d'accueillir, quelle que soit la météo, des courses de galopeurs qui ont besoin d'un terrain souple et de trotteurs qui courent sur un sol plus compact."* Coût des travaux : 4,9 M€ à la charge de la société des courses. La Ville, propriétaire du site depuis 1994, attribue une subvention exceptionnelle de 200000 €. ■

À SUIVRE

Made in Angers jusqu'au 25 février

Soixante-quatorze entreprises, institutions ou associations ouvrent leurs portes dans le cadre de *Made in Angers* jusqu'au 25 février. Une quinzaine d'entre elles participent pour la première fois. Deux week-ends thématiques sont organisés. Un sur les métiers d'art, du 18 au 20, aux greniers Saint-Jean et un week-end gourmand, du 25 au 27 avec, le dimanche, présentation des arts culinaires aux greniers Saint-Jean. La visite: 5 €, (réduit, 4 €). ■

Inscriptions: office de tourisme, place Kennedy, 02 41 23 50 00.

DERNIER CRI

Le centre de congrès branché wifi

Le centre de congrès d'Angers est le premier équipement d'affaires dans le département, hormis quelques hôtels, à proposer à ses visiteurs la technologie wifi. Ce dispositif permet aux congressistes équipés d'un ordinateur portable adapté de pouvoir bénéficier d'un accès à internet haut-débit sans fil. Ainsi, il est possible de consulter sa messagerie et de surfer sur le web sans être obligé d'effectuer au préalable le moindre branchement. Cette opération a été menée en partenariat avec l'entreprise Orange, qui facture le temps de connexion. Pour le centre de congrès, ce genre d'initiatives permet de rester toujours à la pointe au niveau de la panoplie des services proposés. ■

LE CHIFFRE

11136 €

pour venir en aide aux sinistrés de l'Asie du Sud-Est ont été collectés pendant le mois de janvier, dans les urnes placées à l'hôtel de ville et dans les sept mairies de quartier. Les Angevins ont répondu généreusement à l'appel lancé conjointement par le maire et les bureaux locaux des cinq associations partenaires: Secours populaire, Secours catholique, Croix-Rouge, Unicef, Pharmacie humanitaire internationale. Les chèques leur ont été transmis au fur et à mesure, deux fois par semaine, pour une plus grande efficacité.

AGENDA SPORTIF

18 FÉVRIER
Football
SCO/Guingamp
20 h, Jean-Bouin

20 FÉVRIER
Handball
Angers-Noyant/Livry-Gargan
16 h, Jean-Bouin

Roller-hockey
Angers/Tours (N1) 16e finale de coupe de France, 20 h, salle Debussy

Basket
ABC/Beauvais,
20 h, Jean-Bouin

Tennis de table
La Vaillante/Hennebont
20 h, Jean-Moulin

26 FÉVRIER
Hockey sur glace
ASGA/Dijon
18h30, patinoire

27 FÉVRIER
Virades de l'espoir
Randonnée cyclo, 8 h - 12h30, centre d'accueil, lac de Maine

4 MARS
Football
SCO/Amiens
20 h, Jean-Bouin

5 MARS
Basket
ABC/Mulhouse
20 h, Jean-Bouin

6 MARS
Water-polo
Tournoi féminin,
14 h - 19h30, Jean-Bouin

Voile
Critérium toutes séries,
lac de Maine

Handball
Angers-Noyant/Istres
16 h, Jean-Bouin

12 ET 13 MARS
Judo
Ligue Pays de la Loire.
Les 12 (après-midi) et 13, dojo du Lac-de-Maine

13 MARS
Water-polo
Angers/Luçon
14 h - 18 h, Jean-Bouin

Thierry Bonnet

15 MARS
Tennis de table
La Vaillante/Argentan
20 h, Jean-Bouin

18 MARS
Football
SCO/Créteil, 20 h, Jean-Bouin

19 MARS
Basket
ABC/Orléans, 20 h, Jean-Bouin

19 ET 20 MARS
Natation
Handisport - compétition régionale qualificative pour les championnats de France. Après-midis, Jean-Bouin

REPÈRE

Télévision locale : la décision du CSA

Le projet de TV10 n'a pas été retenu par le conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour utiliser la fréquence hertzienne libérée depuis peu par l'armée. D'ici à un an, naîtra donc une nouvelle chaîne sur Angers et sa région que les téléspectateurs pourront capter par une simple antenne de toit. Elle s'appellera Angers 7 comme il existe déjà Nantes 7. Ces deux chaînes sont actuellement détenues majoritairement par la Socpresse. Le projet angevin a donc été logiquement porté par le Courrier de l'Ouest, propriété de ce même groupe, mais également par Ouest-France et le Crédit Agricole.

Cette décision représente une immense déception pour les responsables de la Serca, société propriétaire de TV10 dont la Ville est actionnaire majoritaire. Michelle Moreau, présidente de la Serca, avoue sa surprise: *"Nous y avons cru car notre dossier semblait le plus solide. TV10 méritait d'obtenir la fréquence. Elle fut pionnière parmi les chaînes câblées locales et avait fait ses preuves en seize ans d'antenne. Mais, la colère passée, il faut désormais penser à l'avenir et aux salariés de la chaîne légitimement inquiets de cette décision."* TV10 compte une vingtaine d'employés.

Le plateau de TV 10.
Thierry Bonnet

Le CSA semble prôner une coopération éditoriale entre Angers 7 et TV10 pour la fourniture régulière de programmes. *"Toutes les portes restent ouvertes: la coopération entre les deux chaînes, la vente de TV10 à la Socpresse ou la poursuite pure et simple de TV10,"* précise Michelle Moreau. Cette dernière possibilité aurait pour objectif de patienter jusqu'à 2008 et l'apparition de nouvelles fréquences locales via la télévision numérique terrestre. *"Une chose est sûre,* insiste la présidente de la Serca, *nous ne braderons pas TV10 et son personnel."* Le maire, Jean-Claude Antonini, a pris également la parole sur ce sujet lors du conseil municipal du 27 janvier: *"Je suis aussi très déçu par ce choix. Mais désormais, il faut aller de l'avant. Ma première préoccupation sera évidemment le personnel de la chaîne. Je vais bientôt recevoir les responsables d'Angers 7 qui ont souhaité me rencontrer. Nous verrons ce qu'ils ont à proposer."* ■

SOLIDARITÉ

Les Bébés du cœur ont besoin de poussettes

La collecte organisée en Maine-et-Loire les 14 et 15 janvier pour les Bébés du cœur a permis de réunir 64 000 €, soit 10 000 € de plus que l'an dernier. *"Cent trente bénévoles étaient mobilisés à Angers et près de sept cents dans le département, dans une cinquantaine de grandes surfaces,* commente Jacques Caillé, responsable de l'espace bébés aux Restos du cœur. *Cette somme nous permettra de fonctionner pendant près d'un an".*

En effet, s'il n'y a pas de problème d'approvisionnement pour les vêtements, donnés par les particuliers et quelques magasins, l'espace bébés doit acheter du lait, des couches, des farines, des petits pots, des produits d'hygiène…

"Les Angevins qui souhaitent nous aider peuvent aussi nous donner du matériel de puériculture: poussettes, fauteuils relax…, dont nous avons grand besoin", précise Jacques Caillé.

Thierry Bonnet

Les Restos aident en moyenne quatre cents bébés, jusqu'à 18 mois, dans le département. ■

Tél.: 02 41 88 71 42.

Albert

TÉLEX

Hall intelligent à l'ISTIA

L'institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (ISTIA) s'est doté d'un hall de technologie de 180 m² équipé d'une chaîne de production automatisée, d'une zone de réalité virtuelle et d'une enceinte climatique. Objectif: travailler sur les cycles de vie d'un produit, de l'étude préalable à sa commercialisation. Coût: 918 000 €. Créé sur le campus de Belle-Beille en 1993, l'ISTIA propose un cursus de formation d'ingénieur jusqu'à bac + 8. ■

ZOOM

Les déchets dans l'agglomération: réflexion et audition publique

La gestion des déchets fait l'objet d'une réflexion de fond à Angers Loire Métropole, où un comité de pilotage sur ce sujet a été constitué il y a plus d'un an. *"Nous voulons également que chaque habitant de la métropole puisse donner son avis,* affirme Philippe Bodard, vice-président d'Angers Loire Métropole. *Pour cela, nous lançons une commission d'audition publique. Elle tiendra, en mars, des réunions dans les quatre secteurs des plans locaux d'urbanisme".* La synthèse des avis recueillis sera transmise en avril au comité de pilotage.

Elle enrichira la réflexion en cours, qui vise à faire diminuer le plus possible le tonnage à incinérer. L'un des moyens est le développement de la collecte sélective, qui a déjà amené une baisse de 9 % entre 1999 et 2003. La Métropole lance également un programme de prévention de la production de déchets. Il sera doté de 100 000 € dans le budget prévisionnel 2005. Exemple de mesure, la fourniture de composteurs individuels, testée à Écouflant avec un excellent résultat, va être étendue aux autres communes, si elles le souhaitent. ■

À NOTER

Du 16 au 18 février, salon du végétal, pour les professionnels, au parc-expo Le 2 mars, inauguration de la laverie collective et des locaux associatifs de la Roseraie Le 3 mars, 19 h, réunion publique du conseil municipal, à l'hôtel de ville, pour le vote du budget Du 4 au 13 mars, Printemps des poètes Le 6 mars, Foire aux croûtes, rue des Lices Les 12 et 13 mars, Broc et puces, au parc-expo Le 16 mars, journée du maire à Verneau-Capucins Le 1er avril, assemblée générale de l'office municipal des sports, à 19 h, aux greniers Saint-Jean

Orientations budgétaires stabilité fiscale et investiss

Thierry Bonnet

Le chantier du Quai devrait représenter un des investissements les plus importants de l'année 2005 pour le budget de la Ville.

Le budget 2005 de la Ville sera voté le 3 mars. Le 27 janvier, le débat d'orientations budgétaires a permis d'en dévoiler les grands axes. Envisagés, cette année encore, un investissement record et une fiscalité maîtrisée.

"*Partout en France, de nombreuses collectivités ont décidé de relever leurs impôts. Certaines de manière importante. Malgré cette conjoncture nationale peu favorable, la Ville a décidé de maintenir sa fiscalité au même niveau. Ce qui est le cas depuis 1983!*", a déclaré André Despagnet, le maire-adjoint aux Finances, lors du débat d'orientations budgétaires le 27 janvier.

Pour le maire-adjoint, cet exercice offre des raisons d'espérer: *"Non seulement notre fiscalité est stable, mais nous proposerons encore cette année un record d'investissement autour de 66 M€. Ceci est d'autant plus remarquable que, dans le même temps, nous stabilisons la structure financière de la Ville et nous augmentons notre soutien au secteur associatif de 2,5 %."*

Autre record financier que la Ville devrait battre: le taux de réalisation des prévisions d'investissements. En 2004, 65,62 M€ d'investissements ont été budgétés. Plus de 90 % devraient être effectivement réalisés. La moyenne nationale dans ce domaine pour les villes de taille comparable tourne autour de 65 %. *"Cela veut dire que nous n'écrivons pas une lettre au Père Noël quand nous préparons notre budget"*, a expliqué le maire-adjoint.

Parmi les grands investissements de 2005: le théâtre Le Quai ; la maison des services publics du Lac-de-Maine ; la maison de la Justice et du Droit ; la boucle verte ; la ferme de l'île Saint-Aubin ; le parking Thiers-Boisnet ; les abords des Halles ; les travaux dans les églises ; la restructuration des groupes scolaires Pierre-Louis-Lebas et Alfred-de-Musset ; enfin la création de micro-crèches. Il faut également citer les opérations de renouvellement urbain dans les quartiers qui devraient représenter pour la Ville une dépense de 6 M€.

Autre objet de satisfaction pour André Despagnet: *"la décélération de l'inflation budgétaire concernant les frais de fonctionnement. L'augmentation ne devrait être que de 4 % cette année contre 5,5 % l'an passé. L'objectif est de parvenir à lier l'augmentation de ces dépenses à celle des recettes."* Il faut savoir qu'à lui seul le musée des beaux-arts représente près d'un tiers de cette hausse. Autres dépenses auxquelles il faut faire face: le coût plus élevé des fluides et des combustibles, l'augmentation des contrats d'association avec les établissements privés ainsi que des événements exceptionnels comme les championnats de France d'athlétisme en juillet prochain ou les assises des conseils consultatifs de quartier en novembre.

Côté recettes, les taux d'imposition de la Ville ne changeront pas. *"Il faudra le faire savoir,* précise l'adjoint. *Les Angevins recevront une taxe d'habitation en hausse mais cela à cause de l'augmentation votée par le Conseil général et de la redevance télé."*

Quant à l'épargne brute, elle devrait être identique à celle de l'an passé à plus de 32 M€. Et pour équilibrer l'ensemble, une inscription d'emprunts sera faite, mais la Ville n'y aura peut-être pas recours: elle utilisera simplement les excédents dégagés lors des exercices précédents. La Ville essaiera ainsi de maintenir son endettement zéro. ■

À l'issue de la présentation des grandes orientations du budget 2005 par André Despagnet, maire-adjoint aux Finances, un débat s'est instauré au sein de l'assemblée. En voici, les principaux échanges.

Jean-Claude Antonini
maire d'Angers

Nombreuses sont les collectivités qui jalousent notre capacité d'investissement. Mais attention, nous ne battons pas des records par plaisir. Cet investissement est le symbole d'un budget offensif pour les Angevins. Construire des équipements, c'est injecter de l'argent dans le tissu économique, c'est aussi offrir de nouveaux services aux habitants et c'est la preuve d'une ville dynamique qui ne se replie pas sur ses acquis. Nous savons la fragilité de la conjoncture économique au niveau national et aussi de certains secteurs locaux. Il faut donc aller de l'avant et être acteur de notre développement.

Laurent Gérault
Opposition (Servir Angers)

C'est vrai, le contexte économique est difficile et rempli d'incertitudes, mais Angers souffre plus que d'autres d'un taux de chômage élevé. Ce que vous proposez ne va pas dans la bonne direction. Nous pensons qu'il faut agir mieux sur l'emploi, la recherche et l'enseignement supérieur. L'augmentation de la taxe professionnelle en 2002 et l'augmentation cette année du versement transport pour le tramway ne contribuent pas à aider les entreprises à se développer. Il faut encourager également l'accession à la propriété en faisant baisser la taxe sur le foncier bâti.

de la Ville : ement record

débat

Et pourquoi ne pas profiter de la capacité financière de la Ville pour offrir un peu plus de pouvoir d'achat aux classes moyennes en mettant les impôts à un niveau plus juste? En effet, les revenus des Angevins sont inférieurs à la moyenne nationale.

Bernard Dupré
Opposition (Servir Angers)
Je poursuis les propos de Laurent Gérault. Tout d'abord, nous voyons certains aspects positifs dans ces orientations comme la décélération de l'inflation des frais de fonctionnement. Néanmoins, cela n'est pas suffisant, l'augmentation demeure deux fois supérieure à l'inflation. Sur la fiscalité, nous ne sommes pas d'accord. Le niveau alarmant du foncier bâti freine l'accession à la propriété. Ne faut-il pas commencer à entamer une baisse des taux à ce niveau? Et pour compenser la baisse des recettes, tout simplement reporter quelques investissements d'un an, comme la rénovation d'Amphitéa, et lancer un appel limité à l'emprunt pour des opérations lourdes comme la construction du théâtre le Quai ou la nouvelle maison des services publics.

Margaret Pery
Opposition (Sans étiquette)
Je suis impressionnée par le fort niveau d'investissement atteint. Néanmoins, je pense aussi qu'il est temps de faire baisser la taxe sur le foncier bâti. Propriétaire ne veut pas dire riche. Ce serait en outre un signe positif envers les investisseurs et les propriétaires.

Daniel Raoul
maire-adjoint
Laurent Gérault dit qu'il faut donner la priorité au développement économique. Je trouve cela un peu gonflé. Même si aujourd'hui, on est hors sujet car c'est désormais la compétence de l'agglomération, je ne peux pas laisser dire que nous ne faisons rien. Peu de collectivités ont une politique aussi volontariste et innovante qu'Angers Loire Métropole en matière d'accompagnement d'entreprises, de construction de pépinières et d'usines relais, de soutien à la filière tertiaire, d'encouragement à l'enseignement supérieur et à la recherche-développement.

André Despagnet
maire-adjoint

André Despagnet, maire-adjoint aux Finances.
Thierry Bonnet

Je n'aime pas le discours misérabiliste sur les Angevins. Ce n'est pas vrai de dire que leurs revenus sont inférieurs de 25 % à la moyenne nationale. Concernant la baisse sur le foncier bâti, cela ne peut pas être une solution. Dire que ce serait un levier à l'accession à la propriété, c'est une plaisanterie. Pour que cette baisse soit significative en pouvoir d'achat, elle devrait être d'au moins 10 %. C'est impossible car ce manque à gagner reviendrait chaque année. Si on compensait avec des emprunts? il faudrait emprunter toujours plus. Si on baissait de manière importante les investissements? ce serait faire preuve d'inconséquence. Si on diminuait les frais de fonctionnement ? ce serait diminuer les services rendus. Par ailleurs, la taxe d'habitation que tout le monde paie est une des plus faibles de France. Et, en payant les deux taxes, les propriétaires occupant leur logement s'y retrouvent en étant dans une moyenne plus qu'acceptable. D'autant que chez nous, les taux n'ont pas varié depuis plus de vingt ans!

Jean-Claude Antonini
maire d'Angers
Je suis le maire de tous les Angevins. Je ne suis pas là pour privilégier une classe plus qu'une autre. En outre, si Angers possède autant de locataires, c'est aussi parce que nous avons un parc HLM très important. Et nous en sommes fiers: c'est un choix social de pouvoir maintenir en ville des foyers aux revenus modestes. Enfin, s'il est si difficile actuellement d'acheter un logement, c'est simplement parce que les terrains sont rares. C'est pourquoi, nous avons un projet ambitieux sur le plateau des Capucins et nous développons un programme d'accession à la propriété dans le cadre du renouvellement urbain à la Roseraie.

VŒU

La dernière séance du conseil municipal s'est tenue le 27 janvier, jour anniversaire de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau. Les élus angevins ont tenu à s'associer aux célébrations de ce 60e anniversaire. *"Notre conseil municipal réuni dans son ensemble se devait de s'associer à ce souvenir,* a souligné le maire. *Souvenir de milliers d'êtres humains exterminés au nom d'une idéologie monstrueuse, révoltante. Ce souvenir ne doit pas être un simple anniversaire, le devoir de mémoire doit rappeler que continuent à exister les germes de la bête.*
Nous nous souvenons pour empêcher que ne resurgisse, à travers une banalisation complice, une tolérance honteuse, une indulgence coupable, la résurgence d'une telle abomination. Souvenons-nous et disons à nos enfants, à nos concitoyens, à tous les hommes: plus jamais ça…"
L'intervention du maire a été relayée par la conseillère municipale Ingeborg Martin-Krumm. *"Si je me permets d'intervenir, c'est à double titre,* a-t-elle précisé. *Doyenne de cette assemblée, je suis aussi d'origine allemande. J'avais 10 ans à la libération des camps. Aujourd'hui encore, je me sens effroyablement concernée par le mal dont l'Allemagne s'est rendue coupable."*
Une minute de silence a été observée par l'assemblée.

ENFANCE

Une microcrèche de douze lits va voir le jour en centre-ville, dans l'ancien logement de fonction de l'école maternelle Marie-Talet.

QUARTIERS

Thierry Bonnet

La Roseraie sera le quartier le plus concerné par l'opération de renouvellement urbain. Afin d'arrêter le programme, les équipements, le coût et le calendrier de ces aménagements, la Ville engage une procédure de concertation préalable pour associer pendant l'élaboration du projet les habitants et les associations. Un local sera d'ailleurs mis en place dans le quartier afin d'accueillir une exposition sur le projet et un registre pour faire part des remarques.

Angers Habitat transforme onze logements du 1 au 7, rue Pierre-Gaubert à Belle-Beille. Il s'agit de créer des locaux à vocation tertiaire et surtout d'accueillir une des nouvelles agences de proximité de l'office HLM angevin.

Afin de construire un immeuble de seize logements rue Louis-Gain, la Soclova emprunte 558000 €. La Ville apporte sa garantie.

Les abords de la maison pour tous de Monplaisir vont être réaménagés: espaces publics, éclairage, plantations. Il est également prévu de démolir les locaux paroissiaux dans le prolongement de l'église et de les reconstruire en bordure de l'édifice. Pour l'ensemble de cette opération, la Ville vient de lancer un appel d'offres.

PATRIMOINE

La deuxième partie de l'opération de ravalement de l'église Saint-Léonard est confiée à l'architecte Bruno Duquoc. Il s'agit de la restauration de la couverture des transepts et de la sacristie autour du tambour ainsi que des maçonneries et taille de pierres autour de ce même tambour. L'estimation des travaux s'élève à 330000 €.

Séance de lancement du conseil consultatif de Belle-Beille. Debout, la présidente Marianne Prodhomme.

Thierry Bonnet/Archives

Premier bilan encourageant pour les conseils consultatifs

Lancés en 2003, les conseils consultatifs de quartier sont désormais tous en place. Premier bilan avant les assises de la démocratie locale, en novembre.

C'est une nouvelle forme de démocratie participative qui s'est mise en place sur la ville. Des conseils consultatifs (CCQ) implantés dans chaque quartier, composés de dix représentants des habitants, de dix représentants des associations et de six élus du conseil municipal. Leur rôle? Proposer des améliorations dans la vie du quartier et donner un avis à la municipalité sur les projets les concernant.

En 2003, deux premiers CCQ ont été mis en place à titre expérimental à la Roseraie et au Lac-de-Maine. Il s'agissait de jauger la formule et d'en corriger les dysfonctionnements éventuels avant de la généraliser. C'est fait. Depuis août 2004, les dix quartiers d'Angers ont chacun leur conseil consultatif.

Premier constat: la bonne participation des Angevins. *"Trois mille personnes ont pris part aux réunions publiques d'information, séances plénières des conseils consultatifs, groupes de travail ou formations"*, se félicite le maire. Depuis, les bureaux des CCQ se mettent en place progressivement avec un président (un élu) et deux vice-présidents (un habitant et un représentant des associations). Si le cadre général a été donné par la charte adoptée en novembre 2002, les CCQ conservent une latitude d'organisation. Ainsi, la Roseraie a élargi son bureau aux rapporteurs des groupes de travail. Des aménagements peuvent aussi intervenir dans le rythme des séances plénières (au moins une par an), l'accueil du public, l'ouverture des débats vers le quartier…

Trente-sept groupes de travail fonctionnent actuellement. Créés à la demande de la Ville ou à l'initiative des CCQ pour étudier des dossiers particuliers: la maison des services publics au Lac-de-Maine; le parc urbain à Desjardins; les abords du théâtre le Quai dans la Doutre…

Pour chaque dossier, *"les conseils ont parfaitement pris la mesure de l'intérêt général et travaillent en ce sens, en lien étroit avec les services municipaux"*, souligne le maire avec satisfaction.

Formation des membres

À noter qu'une série de formations sont proposées aux membres des CCQ afin d'acquérir des compétences et des connaissances en matière de budget, de fonctionnement de la commune, d'urbanisme… en plus des visites de réalisations dans d'autres villes. C'était encore le cas, le 3 février, à Nantes pour étudier l'impact sur les quartiers de l'arrivée du tramway.

Enfin, des lettres d'information ont déjà vu le jour, permettant à l'ensemble des habitants du quartier de suivre le travail réalisé par leur CCQ.

Ce premier bilan d'étape est plutôt encourageant. En novembre, les conseils consultatifs de quartier seront amenés à faire un point plus complet, à l'occasion des assises de la démocratie locale. ■

Thierry Bonnet/Archives

Lancement du conseil consultatif de quartier, à Monplaisir.

VOIRIE

Le règlement de voirie de la Ville, dont la dernière mise à jour datait de 1949, a été entièrement dépoussiéré. Il fixe les dispositions relatives aux travaux du sol et du sous-sol des voies communales et les règles d'occupation du domaine public.

L'éclairage public va être refait boulevard de Lattre-de-Tassigny. Les candélabres vont être remplacés et un réseau souterrain créé.

La place Maurice-Saillant va être réaménagée avec la reprise des réseaux. Est également programmée la création de zones piétonnes et d'une chaussée pavée mixte.

Au 33 et 35, rue Montesquieu, Angers habitat va construire sept pavillons. Cette opération rentre dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain. La Ville va donc viabiliser les terrains et y créer une zone de stationnement.

Sur la zone d'aménagement concerté de Mollière, dans le quartier du Lac-de-Maine, la voie partant de l'allée Guillaume-Cerissay s'appellera désormais rue Jean-Lehay, en hommage au conseiller municipal angevin né le 19 juin 1920, décédé le 23 avril 1999.

SOLIDARITÉ

La Ville achète un immeuble situé au 2, rue Dacier. Le centre communal d'action sociale souhaite y installer un lieu convivial destiné à un public en rupture de lien social. Ce projet appelé "Odyssée" est porté par deux associations: le LEC (Lire écrire compter) et l'AFODIL (Association pour la formation et le développement de l'initiative locale).

Dans le cadre de sa politique de réinsertion sociale, la Ville va confier à la Régie de quartiers divers travaux d'entretien des espaces extérieurs.

SPORTS

Afin d'aider les clubs amateurs dont les équipes ou les adhérents évoluent au meilleur niveau de leur discipline, la Ville apporte chaque année une subvention qui s'élèvera en 2005 à 334920 €. Une cinquantaine de clubs en sont les bénéficiaires.

La carte "Partenaires clubs" permet aux parents de bénéficier d'une aide financière à l'acquisition d'une licence sportive pour leurs enfants. La Ville a reçu 352 dossiers en 2004, soit une dépense de 16817 €.

Les vestiaires vont être refaits au stade de la Grande-Chaussée, rue de la Chalouère. Il est nécessaire dans un premier temps de démolir les locaux existants pour ensuite construire un nouveau bâtiment donnant sur le boulevard Gaston-Ramon.

ÉLUS

Claire Duchêne, 44 ans, responsable de la communication et du marketing au comité interprofessionnel des vins Interloire, a fait son entrée au conseil municipal le 27 janvier. Elle remplace, sur les bancs du groupe d'opposition "Servir Angers", Isabelle de Bodinat. L'avocate avait donné sa démission au maire le 20 décembre dernier.

Thierry Bonnet

Opposition
Groupe "Servir Angers"

Témoignage d'Humanité

Exceptionnellement, nous avons choisi de reprendre l'intégralité des propos tenus le 27 janvier 2005 à l'occasion du conseil municipal par notre collègue Ingeborg Martin-Krumm, d'origine allemande, bien connue et reconnue pour le rôle qu'elle a joué depuis 1964 dans le jumelage entre Angers et Osnabrück.

"Monsieur le Maire,
chers collègues,

Je suis l'aînée de cette assemblée et je suis d'origine allemande. C'est à ce double titre que je prends brièvement la parole, et je vous remercie, Monsieur le Maire, de me la donner.

Le hasard veut que notre premier Conseil Municipal 2005 ait lieu le 27 janvier, exactement 60 ans après la libération d'un des camps de concentration les plus atroces; je veux évidemment parler d'Auschwitz, mais surtout de son camp annexe, celui de Birkenau, camp d'extermination.

Pour être plus près de la réalité, il faut préciser que le 27 janvier 1945 n'était pas un jour de libération pour tous les détenus. Tous ceux qui tenaient encore debout partaient peu avant l'arrivée des libérateurs vers une longue marche à travers l'Est en direction d'autres camps; sous la neige, par un temps glacial où périrent nombre de ceux et de celles qui avaient survécu aux privations et aux sévices d'Auschwitz-Birkenau. Madame Simone Weil nous en livre un témoignage poignant.

Les programmes des chaînes de télévision françaises ont rappelé ces jours-ci notamment "la Shoah" et "l'Holocauste". Bien des livres sont sortis récemment décrivant l'enfer des camps de concentration. Je vous recommande très particulièrement celui du prix Nobel de Littérature, l'Hongrois Imre Kertész, "Roman d'un homme sans Destin" qui évoque d'une manière saisissante ce qui s'est passé dans les années où un épais brouillard pesait sur l'Europe entière.

Nous nous devons de penser à toutes les victimes des camps, et aussi aux millions d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont perdu leur vie en raison d'une folie relatée avec réalisme dans le film "la Chute" récemment sorti en France et qui ne fait pourtant pas l'unanimité dans notre pays. Mais il prouve parfaitement que la grande majorité des Français et de nombreux Allemands étaient soumis à un régime où prévalaient le fanatisme, la haine, la délation, l'intolérance et le crime.

Le Chancelier Schroder a parlé récemment "de la honte" du peuple allemand; le Président de la République nous a rappelé que "l'antisémitisme n'est pas une opinion, mais qu'il est une perversion et qu'il n'a pas sa place en France". C'est en raison de ces jugements et au nom des victimes de toutes ces atrocités que je vous demande, Monsieur le Maire, de faire observer une minute de silence au sein de ce Conseil.

Laissez-moi ajouter ceci: j'étais une enfant à la fin de la guerre en 1945. J'en garde cependant des souvenirs très précis et ineffaçables. Et malgré le jeune âge que j'avais à l'époque, je me sens toujours effroyablement concernée par le mal dont l'Allemagne s'est rendue coupable et que l'on ne peut pas lui pardonner.

Je vous remercie de votre attention!"

Vos élus du groupe "Servir Angers"
Tél.: 02 41 05 40 37.

Délit d'opinion… à Angers

À la suite de l'entrée de la commune des Ponts-de-Cé au sein de la Communauté d'Agglomération, le conseil municipal du 17 décembre dernier devait désigner de nouveaux représentants. Notre ancien maire Jean Monnier avait instauré le principe d'une représentation de l'opposition, selon la règle de la proportionnelle. Respectueux de ce principe, le groupe "Servir Angers" a donc choisi de proposer Mme Martin-Krumm. Refus de Jean-Claude Antonini, arguant que le groupe "Servir Angers" ne partage pas son projet de tramway, notamment le tracé. Allant jusqu'à laisser supposer que nous ne défendions pas Angers! (sic)
Au final seul les candidats de la majorité ont été élus! N'est ce pas ce que l'on nomme un "délit d'opinion" ? Belle leçon de démocratie représentative quand on ne cesse de dépenser des centaines de milliers d'Euros sur la démocratie participative, l'écoute… Mais les Angevins commencent à avoir l'habitude!

Majorité "Aimer Angers"

La politique de logement : une ambition forte

Dans un contexte national de crise du logement, la ville d'Angers choisit l'offensive. Notre ville a développé un fort potentiel de logements sociaux, autour de 32 %. Notre souci de préserver une mixité sociale reste plus que jamais d'actualité à l'heure où les opérations de rénovation urbaine sont bien engagées. Il ne s'agit pas seulement de réhabilitations de logement social, il s'agit bien d'une politique d'offre de logements de qualité sur toute notre ville. Car les besoins en logements sont en constante augmentation.

Cette hausse de la demande n'est pas forcément liée à l'augmentation de la population, mais à l'augmentation du nombre de ménages. Hier, le ménage correspondait au couple avec enfants. La hausse des taux de divorce, l'augmentation des familles monoparentales, comme le vieillissement des baby boomers, modifient aujourd'hui la structure des ménages. Angers n'échappe pas à cette tendance nationale.

Mais si Angers développe l'offre de logements, c'est tout d'abord, parce qu'il y a une forte demande. Car les gens souhaitent habiter près de leur lieu de travail. À l'heure où nous mettons en œuvre un plan de déplacement nous ne pouvons négliger une telle donnée. Habiter près de son lieu de travail, c'est concrètement diminuer des trajets et c'est aussi un gain en qualité de vie.

Le défi auquel nous avons à répondre aujourd'hui est au cœur du développement durable: assurer la croissance de l'agglomération en limitant l'étalement urbain. Car l'étalement urbain c'est la déperdition du lien social, c'est l'éclatement des services de proximité, c'est le gaspillage de notre territoire et au final une perte de qualité de la vie.

C'est un signal de bonne santé, pour notre ville, que d'accueillir de nouveaux habitants. A contrario, les villes ou territoires qui perdent des habitants se dévitalisent. Notre objectif majeur est de développer le territoire angevin, économiquement et humainement. Offrir la possibilité soit de bénéficier de l'accession à la propriété soit d'un logement dans le parc locatif privé ou social est la première condition de ce développement.

Dans un contexte de rareté de logements, et d'inflation des prix, notre réponse est de produire plus de logements.

C'est le nouveau quartier Saint-Serge, c'est le futur quartier des Capucins. Notre volonté augmenter l'offre des logements intermédiaires. Notre volonté : favoriser l'accession à la propriété. La réalisation de ces différentes opérations sur la ville devrait pouvoir donner un peu de souffle à un marché immobilier tendu. C'est le seul véritable frein à une augmentation des prix de l'immobilier.
Ce qui était possible il y a vingt ans au Lac-de-Maine par exemple ne l'est plus aujourd'hui. Il nous faut repenser la façon dont la ville évolue afin que sa croissance n'obère ni son fonctionnement actuel ni son développement futur. Réaliser des opérations à faible densité serait une erreur au regard du développement durable.

Il s'agit, aussi, d'améliorer l'accès à l'habitat social. Notre programme de rénovation urbaine garantit que pour un logement déconstruit un autre sera reconstruit. Un accompagnement fort des familles à reloger est établi avec les bailleurs sociaux. À Belle-Beille et à la Roseraie une charte de relogement a été conclue entre les bailleurs, les associations de locataires et la ville.
Le relogement des locataires concernés par les démolitions est pour nous une priorité. Et nous serons vigilant à ce que, dans tous les quartiers, il y ait une mixité sociale. Car nous ne souhaitons pas, qu'à l'instar d'autres villes, il y ait une concentration des catégories supérieures dans le centre et un départ massif des couches populaires dans les communes périurbaines et au-delà.
À Angers, nous nous battons contre cette "distance sociale". Nous engageons des programmes immobiliers dans toutes les parties de la ville y compris dans le centre.
Ce n'est pas la densité qui fait le ghetto sinon Neuilly-sur-Seine serait un ghetto. Ce qui fait les ghettos modernes, c'est l'exclusion sociale, c'est le manque de solidarité de notre société, c'est son absence de mixité sociale.
Nous faisons l'inverse à Angers que ce soit dans le cadre des ORU, des Capucins ou du quartier Saint-Serge.

Vos élus de la Majorité
"Aimer Angers"

De nouveaux services dans les bibliothèques

Le réseau des bibliothèques municipales va lancer deux nouveautés : le prêt de DVD, à Toussaint et à la Roseraie, et la consultation libre d'internet, dans tous les quartiers.

À la vidéothèque Jean-Vilar, les DVD seront disponibles à partir du 1er mars. Ils remplaceront petit à petit les cassettes VHS.

Thierry Bonnet

À partir du 1er mars, la consultation d'internet sera mise en place dans tout le réseau des bibliothèques municipales. Certes, depuis 2003, il existe déjà un accès à la "toile", mais il est limité à une sélection de sites d'intérêt général, par exemple celui de l'Agence nationale pour l'emploi. Les ordinateurs sont accessibles gratuitement, sans condition d'abonnement. Ce système continuera d'exister, avec un choix de sites élargi.

Le nouveau dispositif permettra de naviguer sur internet en toute liberté, sauf évidemment pour certains sites interdits par la loi. Seule condition : être en possession de la carte d'abonnement à la bibliothèque.

Un annuaire de sites sélectionnés sera également disponible sur les ordinateurs. Fin janvier, il comprenait soixante-dix adresses et il devrait en répertorier quatre cent cinquante d'ici au mois de mai. *"Nous allons proposer beaucoup de sites portails et de moteurs de recherche car l'expérience nous a montré qu'ils sont très demandés,* souligne Claudine Belayche, conservateur en chef. *Ils permettent, en indiquant un mot clé précisant le domaine d'intérêt, de trouver les sites qui s'y rapportent. Ce qui correspond à notre objectif prioritaire d'aider à la recherche documentaire".*

Internet sans réservation

Aucune réservation ne sera nécessaire, mais la durée de consultation sera limitée à trente minutes par session, quatre heures par semaine et cent heures par an. Les fonctions de messagerie, *chat* ou jeux en réseau ne seront pas accessibles et il ne sera pas possible de télécharger des fichiers sur le disque dur ou d'utiliser ses cédéroms personnels. En revanche, on pourra, moyennant paiement, imprimer les pages écran.

L'internet sera ouvert également aux enfants, sur présentation d'une autorisation de leurs parents. Ils auront accès à une large sélection de sites dont l'intérêt et la qualité ont été vérifiés.

Autre nouveauté, le prêt de DVD. Sept cents ont d'ores et déjà été achetés par les bibliothèques. Ils se substitueront petit à petit aux cassettes vidéo de la vidéothèque de la Roseraie. *"Nous n'en achetons plus car il n'est pratiquement plus possible d'en trouver* [1], précise Claudine Belayche. *Le fonds existant restera disponible pour le prêt, mais les cassettes en mauvais état seront éliminées. Celles qui datent de l'ouverture de la vidéothèque, il y a dix ans, sont usées!"*

Un réseau de dix bibliothèques

Les dix bibliothèques municipales constituent un réseau qui couvre toute la ville.

Quelques chiffres suffisent à en indiquer l'importance : en 2004, les 26 585 inscrits ont emprunté 884 944 livres, 113 834 périodiques, 134 642 disques et 23 223 cassettes vidéo, soit un total de 1 174 371 documents. Côté bibliothèques, 20 859 livres et 2109 disques ont été achetés.

La médiathèque Toussaint est le vaisseau amiral de ce réseau. Dans ses salles de lecture, sont mis en libre accès 120 000 livres et 700 périodiques pour les adultes. Quant à ses rayons jeunesse, ils proposent 20 000 ouvrages. La médiathèque dispose également d'une section pour les déficients visuels, d'un fonds important sur l'Anjou et d'un fonds précieux de 2 200 manuscrits et 115 incunables. Enfin, il ne faut pas oublier les 30 000 enregistrements disponibles à la discothèque. À partir du 1er mars, on y trouvera en plus 200 DVD musicaux : concerts de tous les styles, opéras, enregistrements studio… La vidéothèque généraliste se trouve, elle, à Jean-Vilar. La décision avait été prise dès le départ de l'implanter dans un quartier et non pas en centre-ville. Les DVD qui prendront le relais des VHS couvriront les mêmes domaines : documentaires et fictions en tout genre, du *Dîner de cons* à *Hiroshima mon amour,* en passant

Les 700 DVD achetés sont en cours d'étiquetage avant d'être installés dans les rayonnages.

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

Thierry Bonnet

L'accès à internet dans les bibliothèques va être élargi.

par tous les Disney et des séries télé comme *Les Dames de la côte* ou *Amicalement vôtre.*

Ouverture sur la ville

En plus de la discothèque Toussaint, il en existe une à la bibliothèque Jacques-Tati, à Belle-Beille. Elle est particulièrement riche en musiques actuelles. Les autres bibliothèques de quartier proposent livres et revues en quantité variable, selon leur surface. Dans tous les cas, il existe une section adultes et une section jeunesse.

Dans toutes les bibliothèques, les salles de lecture sont en accès libre, sans aucune obligation d'abonnement puisque la carte, valable sur tout le réseau, n'est demandée que pour l'emprunt. Plusieurs formules sont possibles. La carte de base, adultes ou jeunesse, permet d'emprunter dix livres ou revues. On peut y ajouter la possibilité d'emprunter des disques et cassettes audio, ou des supports vidéo, ou les deux. Pour prendre des DVD, la carte d'inscription ne changera pas. Il suffira d'être titulaire d'un abonnement incluant la vidéo, pour Jean-Vilar, ou la musique, pour Toussaint.

En fonction des choix, le coût de l'abonnement pour les habitants d'Angers va de 6 à 30 €. Les détenteurs de la carte Partenaires bénéficient du demi-tarif.

Cet accès de tous les publics s'accompagne d'une ouverture sur la ville. De nombreuses animations ont lieu dans les bibliothèques : contes, lectures de poèmes et de nouvelles, prix littéraires, écoute de disques… Récemment, en partenariat avec le Centre national de danse contemporaine, le spectacle *"Une danseuse dans la bibliothèque"* a été présenté aux enfants. Et les événements de l'actualité angevine trouvent un écho dans les bibliothèques, avec la présentation systématique d'une sélection d'ouvrages s'y rapportant. ■

(1) Dans l'année, la vidéothèque a acheté 979 vidéos (VHS et DVD).

Bibliothèque Toussaint, 49, rue Toussaint, 02 41 24 25 50 ; bibliothèque la Roseraie, place Jean-Vilar, 02 41 66 53 24 ; bibliothèque Belle-Beille, centre Jacques-Tati, 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 73 36 09 ; bibliothèque Saint-Nicolas, 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 79 42 ; bibliothèque La Fayette, 88, rue Létanduère, 02 41 88 97 73 ; bibliothèque Verneau, centre socio-culturel, rue Renée, 02 41 73 44 23 ; bibliothèque Monplaisir, 3, rue de l'Écriture, 02 41 60 10 60 ; bibliothèque du Lac-de-Maine, place Guy-Riobé, 02 41 48 05 43 ; bibliothèque Imbach, 11, rue Botanique, 02 41 88 84 66 ; bibliothèque les Justices, Le Trois-Mâts, place des Justices, 02 41 66 97 23.

trois questions à

Monique Ramognino

Conseillère municipale déléguée aux Bibliothèques

Les bibliothèques vont désormais offrir aux Angevins un accès ouvert à internet. Est-ce le rôle de la Ville de faire cette proposition ?

C'est tout à fait légitime pour une collectivité de proposer cet accès à internet. C'est un moyen de réduire la fracture numérique, qui est une réalité. Ne pas connaître internet aujourd'hui, c'est manquer une dimension importante de la société. Nous devons aider les citoyens à prendre ce tournant. Le champ du savoir avec internet est immense, le rôle de la bibliothèque est d'aider à le décrypter, à s'y retrouver sur la "toile". Les bibliothécaires aideront à l'exploration, pour cela ils ont suivi une formation spécifique.

DVD et internet en accès libre auraient pu arriver plus tôt pour que la bibliothèque reste en phase avec son époque…

Pour les DVD, nous avons attendu que les lecteurs soient réellement répandus dans les familles, ce qui est désormais le cas. De plus, il nous

Thierry Bonnet

fallait y consacrer un budget important pour proposer d'emblée une offre intéressante.

Pour ce qui concerne internet, nous voulions prendre du temps afin d'éviter toute dérive et proposer une offre raisonnée et maîtrisée.

Il est évidemment impossible de tout autoriser. Au moyen d'un logiciel de filtrage, nous bridons l'accès aux sites qui polluent les intelligences et les consciences. Notre responsabilité est grande, nous préparons le citoyen de demain.

Quels sont les autres projets des bibliothèques ?

Nous en avons principalement deux. L'un concerne le patrimoine. Nous allons lancer la numérisation des archives de la Ville, de sa photothèque et des documents anciens et fragiles. Cela permettra de ne pas seulement les conserver mais aussi de mieux les valoriser, puisque les chercheurs et les étudiants pourront les consulter.

À plus bref délai, nous travaillons sur un meilleur accès de tous types de documents aux handicapés visuels et auditifs, grâce à l'acquisition d'un nouvel équipement numérique et d'un logiciel très performant. Il est extrêmement important de garantir ainsi l'accès à la culture pour tous. La bibliothèque y participe également en s'appropriant chaque événement qui se passe en ville, jouant ainsi le rôle de relais auprès des citoyens. Elle ne se contente pas de gérer des documents mais participe à l'animation de la vie angevine.

J'ai lu, j'élis, prix littéraire des ados

Organisé dès 1999 sur le quartier de la Roseraie, ce prix littéraire a pris de l'ampleur, pour s'étendre à toutes les bibliothèques de la ville depuis 2002. Objectif : favoriser la lecture des adolescents. Six romans sont sélectionnés par les bibliothécaires, la librairie La Luciole et les documentalistes des collèges et lycées professionnels. Les jeunes sont invités à les lire et à élire leur préféré. Ils peuvent participer soit avec leur établissement scolaire soit individuellement.

La lecture a commencé en septembre. Depuis janvier, les auteurs sélectionnés viennent dans les bibliothèques et les centres de documentation rencontrer les jeunes [1]. Les votes sont possibles jusqu'à fin mars, les jeunes qui souhaitent participer le peuvent donc encore. Le lauréat sera annoncé mi-avril.

Thierry Bonnet

Contact, Marie-Hélène Le Goff, 02 41 24 25 60.

(1) Prochaines rencontres : le 3 mars avec Jean Molla, auteur de Sobibor ; le 15 mars avec Florence Thinard, auteur de Une gauloise dans le garage à vélos.

Pour le prix littéraire des adolescents J'ai lu, j'élis, les votes sont possibles jusqu'à fin mars.

À l'école Gérard-Philipe, quatre bénévoles interviennent le lundi et le jeudi auprès d'enfants de maternelle.

Albert

Faciliter les apprentissages

Depuis 2003, une expérience inédite est menée dans quatre écoles angevines : des facilitateurs de langage interviennent auprès des enfants en dehors du temps scolaire.

C'est jeudi. Jason, Dylan, Dawson, Mahamat et Ricardo vont prendre un peu de temps sur leur récréation avant la cantine. Les cinq bambins, de 4 à 6 ans, participent à une action engagée en novembre 2003 par la Ville et encore inédite en France. Tout au long de l'année, ces élèves auront deux séances d'un quart d'heure par semaine avec un "facilitateur de langage". Ces séances leur permettront de mieux structurer leur langage et, ainsi, mieux aborder les différents apprentissages en classe, notamment la lecture.

"Chaque séance se déroule selon un scénario pré-établi, explique Jean-Pierre, un des facilitateurs*: je lis l'histoire, l'enfant écoute. À son tour, il me raconte ce qu'il a retenu. Puis, ensemble, nous reconstruisons le récit et reformulons les phrases avec les mots justes."* Au fur et à mesure, une relation de confiance s'établit autour du livre.

"Il ne s'agit pas de faire le travail des enseignants ni celui d'une orthophoniste. Et ce n'est pas non plus du soutien scolaire, souligne Emmanuelle Canut, linguiste de l'Asforel[1] qui accompagne la démarche. *Il s'agit simplement de reproduire ce qui se fait naturellement dans les familles : quand les parents racontent une histoire à leur enfant."*

Les parents sont impliqués et informés tout au long de l'action. Les enseignants aussi. Ce sont d'ailleurs eux qui repèrent les enfants susceptibles de suivre ces séances. *"Des enfants qui ont des difficultés à s'exprimer en groupe ou face à l'adulte, des enfants qui ont du mal à se concentrer et papillonnent dès les premières pages d'une histoire,* explique Catherine Barat, institutrice à l'école Gérard-Philipe. *Ces séances sont pour eux une autre manière d'aborder le livre."*

Activités périscolaires

Au fil des séances, les enseignants constatent une amélioration du comportement des enfants : ils prennent par exemple plus volontiers la parole. *"Difficile de quantifier les bénéfices de cette action, car il y a aussi l'évolution normale des enfants, leur maturité,* tempère la linguiste. *Mais une démarche similaire, menée dans le cadre scolaire cette fois, a montré que plus l'action intervenait tôt, plus l'enfant abordait la lecture avec facilité".*

Cette action, reconduite pour l'année scolaire 2004-2005, concerne trente enfants de moyenne et grande sections de maternelle des écoles Voltaire, Larévellière, François-Raspail et Gérard-Philipe. Elle mobilise dix-neuf facilitateurs de langage, tous bénévoles, coordonnés par la fédération des œuvres laïques (FOL), dans le cadre du dispositif "Lire et faire lire".

"Cette démarche s'inscrit pleinement dans le projet éducatif local élaboré par la Ville, explique Jacques Cochard, adjoint à l'Éducation. *Elle prolonge le travail engagé en faveur des apprentissages fondamentaux, avec les opérations "Coup de pouce"[2] et "Lire et faire lire". Il est trop tôt pour dire si elle sera ou non élargie, nous attendons une évaluation précise de cette première expérimentation."*

La démarche est prise en charge à la fois par le contrat éducatif local et le contrat de ville. Au financement apporté par la Ville, s'ajoutent ainsi des participations importantes de la caisse d'allocations familiales et de l'État. ■

(1) L'Asforel, association de formation et de recherche sur le langage créée par la linguiste Laurence Lentin, assure le suivi et la formation des bénévoles. Elle a mené des actions similaires en milieu scolaire, en région parisienne, mais c'est la première fois qu'une telle action est engagée sur le temps périscolaire.

(2) L'action "Coup de pouce" est née à Monplaisir et a été étendue à d'autres quartiers. "Lire et faire lire" est une association nationale relayée en Maine-et-Loire par la FOL et l'UDAF.

PRATIQUE

Hôtel de ville. Boulevard de la Résistance-et-de-la-Déportation, BP 23527 - 49035 Angers CEDEX 01. Tél. : 0241054000. Fax : 0241053900. E-mail : mairie.angers@ville.angers.fr
Site Internet : www.angers.fr
Du lundi au vendredi, de 9 h à 17h30. Le samedi, de 9 h à 12 h, pour les déclarations de naissance et de décès.

Les conseils municipaux ont désormais lieu le dernier jeudi du mois. Prochaine réunion publique le 3 mars, à 19 h, salle du conseil, pour le vote du budget 2005.

Le journal Bords de Maine, mensuel d'information des retraités angevins, est désormais en ligne sur le site de la Ville comme le journal *Vivre à Angers*. L'un et l'autre sont téléchargeables au format pdf sur www.angers.fr. *Bords de Maine* reste disponible en version papier à l'hôtel de ville et dans les bibliothèques et les mairies de quartier, à l'espace Welcome place Maurice-Saillant, et au relais-accueil Jean-Vilar, rue François-Mauriac.

MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la ville en 2004 sera disponible sur le site www.angers.fr à la rubrique "marchés publics - liste annuelle", avant le 31 mars.
Par ailleurs, depuis le 1er janvier, tous les appels d'offres de la Ville sont consultables et téléchargeables en format pdf sur www.marches-publics.angers.fr

CONSEILS CONSULTATIFS

"Construire une communication non violente", est le thème d'une information proposée dans le cadre des conseils consultatifs de quartier, à l'institut municipal, le 4 mars, à 20h15. Entrée libre.

Le tramway est au programme des conseils consultatifs de quartier situés sur le tracé de la première ligne : Roseraie, centre-ville, Saint-Serge et Verneau. Le 3 février, ils sont allés à Nantes, rencontrer les riverains du tramway. Le 1er mars, ils rencontreront les architectes chargés du projet angevin, qui leur présenteront les premiers plans. Chaque conseil consultatif travaillera ensuite sur les cheminements à mettre en place autour de la portion de ligne les concernant. Leurs préconisations seront remises aux architectes. Lors d'une deuxième rencontre, ceux-ci indiqueront ce qu'ils en ont retenu et expliqueront leurs choix.

EXPOSITION

Valérie Besnier/Communication Ville d'Angers

La rue de tous les dangers, exposition spéciale juniors, est présentée salle Chemellier, jusqu'à la mi-mars. Objectif de la Ville : sensibiliser les 4-12 ans aux périls qui les guettent dans la rue. Initiée par la Sécurité routière, l'exposition aborde ce sujet par le jeu et s'habille d'un graphisme de bande dessinée. Quatre parties font découvrir aux gamins comment apprivoiser les multiples difficultés : traverser ; trottoirs piégés ; à vélo ; en voiture. Ainsi, les enfants équipent une cycliste de tout ce qu'il faut pour être en sécurité, reconstituent "Piétonville", découvrent les "monstromobiles", répondent au questionnaire vrai-faux… La présentation angevine est accompagnée d'un cahier grand format, avec des informations rappelées aux adultes, cinq expériences et un découpage pour les enfants. Salle Chemellier, jusqu'au 13 mars, tous les jours de 11 h à 19 h. Gratuit.

ROSERAIE

Jean-Patrice Campion

Jean-Patrice Campion

Plus de cinq cents habitants de la Roseraie sont venus assister à la réunion publique avec le maire, le 19 janvier, au Cosec Jean-Vilar.

“Vous êtes au cœur des projets municipaux”

Jean-Claude Antonini a entrepris à la Roseraie sa traditionnelle journée à la rencontre des quartiers, le 19 janvier. Rarement un secteur aura été autant concerné par une multitude de projets en cours et à venir. La Roseraie se retrouve *“au cœur des préoccupations municipales”*, a souligné le maire aux cinq cents habitants venus dialoguer au Cosec Jean-Vilar.

D’ici à cinq ans, le quartier va être entièrement redessiné et rénové grâce à l’opération de renouvellement urbain. Ce n’est pas un hasard si Jean-Louis Borloo, le ministre de la Ville, est venu signer à l’école Jules-Verne le contrat liant Ville et État à ce sujet. Sur les 280 M€ qui seront injectés sur Angers, près de 80 M€ seront pour la Roseraie.

“On va repenser la centralité du quartier autour de Jean-XXIII et Jean-Vilar. Des milliers de logements seront concernés par des rénovations et réhabilitations. Nous allons aussi construire de nouveaux logements pour combler les espaces vides autour des grandes avenues d’une largeur interminable,” a précisé le maire.

L’autre révolution est l’arrivée du tramway qui traversera la Roseraie. *“Il va considérablement valoriser le quartier et encourager les échanges avec le reste de la ville,* a insisté Jean-Claude Antonini, en réponse à l’inquiétude d’un habitant sur le coût d’un tel équipement. *Nous n’avons pas le choix, les bus ne peuvent plus absorber le trafic aux heures de pointe. Le tramway est la solution efficace et ponctuelle. Il peut paraître cher mais c’est un investissement sur trente ans.”*

La fin de l’usine d’incinération des ordures ménagères a suscité différentes interrogations. L’espace libéré accueillera dans un premier temps un parking relais pour le tramway. Concernant le chauffage qu’elle assure pour plusieurs centaines de logements, la Ville réfléchit à une solution de remplacement. Le maire l’a expliqué : *“rien n’est tranché, nous avons jusqu’à 2010. Peut-être passerons-nous l’actuel équipement au gaz naturel ? avec un système de paiement individualisé? En tout cas, le fonctionnement futur devrait être moins onéreux et donc moins cher pour les habitants.”*

Salle festive au Hutreau

Une question a été posée sur la salle du Hutreau : *“Elle ouvre à l’automne et permettra d’accueillir les réunions festives et familiales du quartier.”* La disparition de plusieurs boîtes aux lettres de la Poste a fait réagir plusieurs personnes âgées. *“Écrivez-moi et je transmettrai. Je suis comme vous, je ne peux que constater avec énervement cette évolution qui semble oublier la notion de service public.”*

Autre sujet qui a provoqué un débat : l’entretien des voies privées de résidences pavillonnaires. *“Le sujet n’est pas facile,* a précisé le maire. *Ces voies sont nombreuses à Angers à cause de contrats de construction d’il y a une trentaine d’années. Dans certains cas, cela peut paraître aberrant : une partie d’une rue appartient au domaine public, pas l’autre. Mais, le droit est ainsi fait. Vous êtes responsable de ce qui est stipulé dans vos contrats. De manière ponctuelle, la Ville peut accepter de classer dans le domaine public, mais il faut au moins au préalable que ces voies aient été remises aux normes.”*

Pour conclure les échanges, le maire a lancé : *“si des questions demeurent, ne vous inquiétez pas, vous aurez l’occasion de me revoir souvent dans le quartier pour suivre les nombreux projets en cours.”* ■

en bref

Conseil consultatif de quartier : commission “Opération de Rénovation Urbaine” le 2 mars, à 18 h 30, au centre Jean-Vilar. Réunion plénière le 8 mars, à 18 h 30, au centre Jean-Vilar.

pratique

***Mairie** : 6, square des Jonchères, 02 41 66 47 40. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h -12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme Solé, 17 février, 3 et 17 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Béatse, 26 février, de 10 h à 11 h 30, et 5 mars, de 10 h 30 à 12 h*

DEUX-CROIX, BANCHAIS, GRAND-PIGEON

Le mercredi, ateliers pour enfants rue de Jérusalem

Le mercredi matin, au centre social, Naoumou, Batjimo, Marine, Diakhoumba, Gwendoline et les autres n'ont que l'embarras du choix : cuisine, bibliothèque, dessin, ordinateur, jardinage, travaux manuels… Des ateliers éducatifs variés [1] sont proposés aux enfants ne fréquentant pas les centres de loisirs. *"L'idée est de les aider à être plus à l'aise à l'école, dans leur famille et dans le quartier"*, dit Jérôme Charron, assistant social, coordinateur des ateliers. Les enfants s'inscrivent dès septembre moyennant 3 € de cotisation à l'année, qui leur pemet en plus l'accès à tarif réduit à la bibliothèque du centre Marcelle-Menet. *"Ainsi, ils peuvent découvrir ce qui leur est proposé dans les différentes structures,* ajoute Jérôme Charron. *Et nous relions les ateliers aux événements du quartier : fête d'hiver, quinzaine propreté, Printanières…"*

Albert

L'équipe d'animation est composée de six professionnels mis à disposition par les partenaires de l'opération : centre Marcelle-Menet, Régie de quartiers, pôle éducation enfance de la Ville et centre social de la caisse d'allocations familiales. Deux habitantes bénévoles renforcent l'effectif. Et, ponctuellement, des parents. C'est le cas de Linda dont la fille et le neveu participent assidûment aux ateliers. *"Il y a ainsi de cinq à neuf encadrants à chaque fois, pour vingt enfants inscrits,* précise le coordinateur. *Cela permet de faire des petits groupes, facilitant la dimension éducative"*. Les enfants viennent quand ils veulent, sans obligation. Depuis octobre, ils n'ont jamais été moins de dix-sept. La fréquentation prouve leur intérêt.

Les animateurs les font tourner sur les différents ateliers. Cela élargit leurs centres d'intérêts, même si beaucoup avouent une préférence pour la cuisine. *"Maintenant, je prépare des plats chez moi"*, affirme Erwan. Tandis que Chaymae est très fière d'avoir fait toute seule, selon la recette de sa famille, un pain marocain que tout le monde a trouvé excellent. ■

(1) Financés, dans le cadre du contrat temps libre, par la Ville (1/3) et la CAF (2/3).

pratique

Permanences des élus

Maison de quartier
266, rue Haute-des-Banchais, 02 41 60 83 43
- *Mme Poupin, 8 mars, de 11 h à 12 h, sur rendez-vous*
- *M. Castel, 10 mars, de 15 h à 16 h sur rendez-vous*

Centre Marcelle-Menet
2, rue Clément-Pasquereau, 02 41 96 12 08.

Contrat de ville
12, rue Coëffard, 02 41 37 07 65.
- *Mme Lebeugle, 15 février et 16 mars, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous*

BELLE-BEILLE

Une soirée pour les nouveaux habitants

Accueillir les nouveaux habitants : cette préoccupation d'un groupe de travail du conseil consultatif de quartier n'est pas nouvelle dans le quartier. À l'époque du Développement social de quartier (DSQ), la commission information en avait pris l'initiative et des soirées d'accueil ont eu lieu jusqu'en 1999. *"J'ai moi-même été accueilli comme cela il y a neuf ans et j'avais beaucoup apprécié,* souligne Claude Quily, vice-président du conseil consultatif et rapporteur du groupe de travail. *C'est pourquoi j'ai trouvé intéressant de relancer cette idée et j'ai souhaité m'y investir"*.

Le groupe de travail comprend dix-sept personnes mais est ouvert à tous ceux qui souhaitent participer. Au fil des réunions, il a été décidé de reprendre la formule de la soirée d'accueil. Prévue le 11 mars, au centre Jacques-Tati, elle doit permettre aux nouveaux habitants de découvrir tout ce qui se fait à Belle-Beille, de rencontrer d'autres personnes et d'avoir envie de participer à la vie du quartier. Stands des associations, remise d'une valisette d'informations sur Angers fournie par la Ville et complétée d'éléments sur Belle-Beille, prise de parole avec présentation du conseil consultatif devraient y concourir.

Albert

Le 31 janvier, le groupe de travail du conseil consultatif de quartier (au dernier rang à gauche Claude Quily) s'est réuni à la Maison de l'étang, pour faire le point notamment sur le recensement des nouveaux habitants.

Quant au pot amical, il facilitera les premiers contacts entre anciens et nouveaux habitants. ■

Soirée d'accueil des nouveaux habitants de Belle-Beille, vendredi 11 mars à 18 h 30, centre Jacques-Tati.
Contact : Claude Quily, 06 30 25 84 44.

en bref

Séance plénière du conseil consultatif le 8 mars, 20 h, à la Rose de Noël : présentation du contrat de ville et des commissions, point d'étape sur les groupes de travail en cours.

pratique

Mairie *: 5, rue Eugénie-Mansion, 02 41 48 12 81.*
Lundi, 14 h - 17 h 30, mardi, jeudi et vendredi, 10 h - 12 h 30, mercredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et samedi, 9 h - 12 h 30.

Permanences des élus :
- *M. Limousin, 26 février, de 10 h 30 à 12 h,*
- *Mme Prodhomme, 5 mars, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Petit-Jean, 19 février et 19 mars, de 10 h 30 à 12 h*
- *M. Carré, 12 mars, de 10 h 30 à 12 h*

CENTRE-VILLE, LA FAYETTE

“Maître-École, une minute d’arrê

Il reste deux gares en service à Angers. La gare Saint-Laud bien sûr, mais aussi la beaucoup plus discrète gare de la Maître-École. Cette dernière est située rue Leclerc-Guillory dans le prolongement de la rue Diderot et tient son nom de l’ancienne école des maîtres qui se trouvait à proximité.

Il est un peu prétentieux d’appeler aujourd’hui gare ce qui n’est plus qu’un abribus où s’arrêtent quelques trains omnibus. Les quais restent néanmoins fréquentés matin et soir par plusieurs dizaines d’habitués en provenance d’Étriché, Tiercé, Briollay ou Écouflant. Ces usagers viennent tout simplement travailler dans une entreprise ou un lycée du secteur.

Mais ce petit flux de voyageurs ne donne qu’une pâle idée de l’activité qui régnait il y a un siècle de cela.

Un arrêt y existe dès l’arrivée de la ligne du Mans en 1863. Il prend de l’ampleur douze ans plus tard lors de la pose de la voie à destination de Poitiers car la bifurcation se situe à ce niveau. On y construit alors une station provisoire en attendant la gare définitive, qui ne verra jamais le jour. La Ville ne se montre pas très favorable à son développement car elle a beaucoup investi pour que la gare Saint-Serge devienne la deuxième gare angevine.

Les compagnies privées, l’État et la Ville ont alors des intérêts divergents. Ce qui abouti à des situations complexes. Ainsi, en 1884, la Maître-École est encore le terminus des marchandises venant de Poitiers. Ce qui oblige à les décharger puis les recharger sur un autre train afin de rejoindre la gare Saint-Laud et recommencer la même opération si la destination finale n’est pas Angers! Ces difficultés seront progressivement réglées et la Maître-École deviendra seulement la station de desserte des quartiers sud. Mais à cette époque, les trafics voyageurs et surtout marchandises sont très importants, car le réseau routier n’est pas développé comme aujourd’hui. La Maître-École est la gare de tri de beaucoup d’entreprises du secteur. Elle est utilisée en particulier par les trains de Bessonneau, qui s’étendait sur le site de l’actuel Espace Anjou.

Cette gare à la vie paisible se retrouve au cœur de l’actualité locale à plusieurs reprises à cause de déraillements à répétition au niveau de l’embranchement entre les voies du Mans et de Poitiers. On ne dénombre pas moins de sept incidents de ce type entre 1905 et 1960, heureusement sans mort d’homme.

Après avoir connu son apogée au début du siècle dernier, l’activité de la gare décline. Le chemin de fer ne résiste pas à

Thierry Bonnet

Matin et soir, plusieurs dizaines de lycéens et salariés fréquentent les quais. Ci-dessous, déraillement de l’Express de Poitiers en octobre 1908. (Coll. part.)

JUSTICES, MADELEINE, SAINT-LÉONARD

Guadalupe et son p’tit coin de paradis

À quelques encablures de l’église de la Madeleine, un passage… secret? Presque. Curieux? Sans aucun doute. De charmantes maisons aux portes et volets de couleur, de vieux murs recouverts de vigne vierge, des herbes folles qui poussent entre les graviers… Un soupçon d’imagination et vous voilà presque en vacances, non loin d’un bord de mer. Le passage Pascal, c’est une atmosphère particulière. C’est ici, en 1975, que Guadalupe Pol, artiste peintre, a posé ses couleurs et ses pinceaux.

Comme tout lieu insolite, ce passage a ses petites histoires… *“Dans le temps, il y avait une certaine Madame Labbé,* “la mère Labbé” *comme on l’appelait. Elle élevait des lapins, cultivait ses légumes. Elle faisait même pousser de la camomille… pas dans son jardin, mais dans le passage! Et chaque semaine, elle allait tout vendre au marché”.* Et si Guadalupe s’est installée ici, si elle s’y sent bien, ce n’est pas tout à fait le fruit du hasard. Ce passage a une âme, une sensibilité artistique. Si les murs pouvaient parler, ils raconteraient qu’au fil du temps, chanteur, guitariste de flamenco, costumière, musicien ont posé leurs valises dans ce petit havre de paix. Que venaient-ils y trouver? Peut-être cette inspiration qu’a ressentie Guadalupe en découvrant ce lieu qui allait devenir son atelier.

Le passage a aussi ses surprises : *“le jour de la signature chez le notaire, à la lecture de l’acte de vente, j’ai appris que cet atelier avait été celui d’Adrien Recouvreur*[1]*, éminente personnalité angevine… conservateur du Musée Pincé, mais également artiste-graveur. C’est ici même qu’il travaillait!”.* Aujourd’hui, l’âme de cet artiste n’a pas complètement disparu: sur le sol subsistent encore quelques tâches de gravures. ■

(1) 1858 - 1944.

Thierry Bonnet

Guadalupe Pol, dans son atelier du passage Pascal.

en bref

Réunion plénière du conseil consultatif de quartier le 2 mars, à 20 h, salle Jean-Bouin.

pratique

***Mairie**: Le Trois-Mâts, 42, place des Justices, 02 41 79 14 40. Mardi et vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, mercredi et jeudi, 10 h -12 h 30, et samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus

- *Mme ROLAND, 23 février et 9 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous (à confirmer)*
- *M. CHIRON, 19 février, 5 et 19 mars, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

t !”

la concurrence de la route. À la fin des années 30, on ne dessert plus Poitiers par le rail. Dans les années 60, les installations devenues insalubres sont remplacées par un petit bâtiment muni d'un guichet. Ce dernier connaît le même sort une vingtaine d'années plus tard pour ne laisser place qu'à un simple abribus. ■

Pour en savoir plus, “Une mémoire sur les gares d'Angers”, livre de Michel Raclin, éditions Cheminements, 1999.

pratique

Mairie : *bd de la Résistance-et-de-la-Déportation, 02 41 05 40 00.*

Permanences des élus
- *M. Lebouc, 19 et 26 février, 19 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous (à confirmer)*
- *Mme Clémot-Streliski, 7 mars, de 11 h à 12 h (à confirmer)*
- *M. Langlois, 12 mars, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

SAINT-SERGE, NEY, CHALOUÈRE

Graines de reporters au festival Premiers Plans

Ils ont entre 11 et 15 ans. Comme les “pros”, ils prennent leur mission très au sérieux. Comme les “VIP”, ils ont leur badge et malgré un emploi du temps très serré, acceptent de répondre à une interview. En ce mercredi après-midi, le centre des congrès grouille de monde. Entre membres du jury, journalistes, et organisateurs, Élise, Claire, Sébastien, Elsa et les autres regardent, écoutent… et interviewent. À l'initiative de Jean-François Rousseau, animateur de la maison de quartier Saint-Serge, ils participent à cette 17e édition du festival “Premiers Plans”. *“Nous avons retenu trois thèmes : critique de film,* “l'atelier 48” *ou comment relever le défi de réaliser un film en 48 heures, et l'aspect technique et logistique du Festival. Chacun a choisi un thème et devra en parler lors d'une émission radiophonique retransmise sur Radio G”.* Fleur a choisi “critique de film” : *“Hier soir, nous avons assisté à la projection d'un long métrage. Ensuite, nous avons rencontré les acteurs… Vous connaissez Grégoire Colin ? Il est super sympa ! Tenez, le voilà !”.* Les regards sont tout émoustillés. C'est sûr, l'ambiance d'un festival, c'est quelque chose ! Pour Antoine, ce sera la partie logistique. Et il n'est pas peu fier d'avoir pu interviewer Claude-Éric Poiroux, directeur artistique du Festival. Quant à Marine, elle se verrait bien passer un jour derrière la caméra. En attendant, critiques, interviews, et micro-trottoirs seront diffusés samedi soir sur Radio G (en direct “live” s'il vous plaît). Mais le “must”, ce sera en fin de soirée : *“On a reçu des invitations pour la cérémonie de clôture !”* ■

Albert

À l'initiative de la maison de quartier, des jeunes ont enregistré une émission lors du festival Premiers Plans pour Radio G !

en bref

Conseil consultatif de quartier : groupe de travail “Desjardins” le 15 février, à 18 h 30, espace Jean-Macé, 110, rue du Pré-Pigeon.
Séance plénière, le 9 mars, à 20 h, espace Jean-Macé, 110, rue du Pré-Pigeon.

pratique

Permanences des élus
- *M. Dulong, 26 février et 12 mars, de 10 h 30 à 12 h*
- *Mme Bernardin, 16 février, 2 et 16 mars, de 18 h à 19 h, sur rendez-vous (à confirmer)*

Maison de quartier
9, rue Duboys, 02 41 43 28 13.

VERNEAU, CAPUCINS

Le paradis des bout'choux

Ce matin, le Jardin “de moi z'à nous” se remplit de petits lutins emmitouflés jusqu'aux oreilles. Les fées de ce jardin s'appellent Valérie et Aline. *“Tiens, voilà Erwan et Nicolas. Bonjour !”* Ici, au milieu des tables basses, des jouets, parents et enfants viennent partager un moment de convivialité.
Les portes du Jardin “de moi z'à nous” se sont ouvertes en mai 2003 et depuis le succès ne se dément pas. *“Nous voulions créer un endroit où les tout jeunes enfants, non encore scolarisés, les parents et les assistantes maternelles puissent se retrouver autour d'activités manuelles et ludiques”.* Et cela commence par une petite séance de mise en jambes : toboggans, piscine à balles… Nino, 3 ans, ne se fait pas prier pour piquer un plongeon : *“La piscine a un succès fou !”* Et l'exercice, ça creuse ! Pause goûter et entrée en scène d'un joyeux pantin, Merlin : *“C'est la mascotte. À l'heure du goûter, il vient toujours raconter une histoire”.* À peine les petites mains seront-elles débarbouillées de chocolat, qu'elles iront exercer leur agilité à la fabrication de bonshommes de neige en papier. Les mamans et nounous regardent et aident si besoin. Peinture, collage, dessins… chaque séance d'atelier manuel est différente et à raison de quatre rendez-vous hebdomadaires, il faut à Valérie une sacrée dose d'imagination et d'énergie. *“Pour les parents, c'est super. Non seulement c'est un instant privilégié partagé avec leurs enfants, mais c'est aussi l'opportunité de rencontres et d'échanges”.* En écho, cette phrase d'une maman : *“J'ai autant de plaisir à venir que les enfants !”* Pari réussi pour Valérie dont la formation est… *“maman de quatre enfants”.* ■ **MB**

Le Jardin de moi z'à nous lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, de 9 h à 11 h 30, école Tart'y fume.

Thierry Bonnet

Le Jardin “de moi z'à nous” est un endroit où enfants, parents et assistantes maternelles se rencontrent autour d'activités manuelles.

en bref

Journée quartier du maire à Verneau-Capucins le 16 mars. Réunion publique, à 20 h 30, salle Jean-Moulin.

pratique

Mairie *: 1, rue du Général-Lizé, 02 41 35 07 12. Mardi, jeudi et vendredi, 10 h -12 h 30 et 14 h - 17 h 30 et mercredi, 10 h -12 h 30.*

Permanences des élus
Maison des services publics, 02 41 35 07 12
- *M. Houdbine, 25 février, de 10 h 30 à 12 h, et 11 mars, de 10 h à 11 h 30*
- *Mme Tombini, 2 mars, de 10 h 30 à 12 h*

DOUTRE, SAINT-JACQUES, SAINT-LAZARE

Sainte-Thérèse, petit bijou en réno

Construite au milieu du XIXe siècle, l'église Sainte-Thérèse, située sur la place éponyme, est un petit bijou du néogothique. Elle est par son homogénéité et son aspect très coloré un exemple unique à Angers. Ses piliers sont recouverts de motifs géométriques peints au pochoir. Au dessus, on découvre des toiles en médaillon représentant des saints. Et contre les murs, une série de toiles grand format consitue une procession vers l'autel. *"C'est vrai que cette église est très belle,* dit Valérie Legrand, architecte chargée du chantier de rénovation. *Mais hélas, elle a très mal vieilli parce qu'elle a été mal construite."*
Et aujourd'hui, Sainte-Thérèse paye cher l'utilisation initiale d'un tuffeau de piètre qualité. *"Autre erreur des constructeurs: une charpente métallique mal pensée qui va provoquer l'effondrement de deux voûtes en 1900. L'ensemble de la nef sera refait à cette occasion."*

Valérie Legrand est chargée du chantier de rénovation. Objectif : stopper la dégradation des peintures qui décorent l'ensemble des murs du monument.

Albert

Albert

Mais la pierre continue à s'user prématurément, les fissures et les infiltrations vont se multiplier et des morceaux entiers de tuffeau vont tomber. La Ville a donc décidé à la fin des années 90 d'établir un diagnostic puis de lancer un grand chantier de restauration des extérieurs.
"Il s'agit de travaux très onéreux, remarque André Peuziat, adjoint aux Bâtiments. *Dans un premier temps, nous avons décidé d'aller à l'essentiel afin de sauver l'église et de stopper la détérioration des peintures. En tout, le coût de cette opération représentera une dépense d'1,8 M€."* De 2001 à 2003, c'est l'ensemble de la partie haute du monument qui a été revu: couverture, reprise des fenêtres, revitalisation des vitraux et bien sûr changement des tuffeaux abîmés. La deuxième tranche, également d'une durée de trois ans, a débuté à l'automne. Elle consiste en une remise en état des bas-côtés nord puis sud et enfin de la sacristie. Pour ne pas connaître la même mésaventure, un ingénieur spécialis-

LAC-DE-MAINE

Locaux provisoires pour la mairie et la bibliothèque

Dans la semaine du 21 au 28 février, des préfabriqués feront leur apparition place Guy-Riobé. Ils accueilleront la mairie et la bibliothèque pendant le temps des travaux de construction de la future maison des services publics. La première phase des travaux, en avril, consistera à vider totalement les locaux actuels, dont les murs et planchers seront réutilisés dans le futur équipement. Pour laisser les lieux libres, mairie et bibliothèque vont fermer, du 28 février au 19 mars, le temps de mettre en cartons documents, dossiers, livres… et de les réinstaller dans les 165 m² des préfabriqués, afin d'être à nouveau accessibles au public à partir du 21 mars.
"Il y a un an, la Ville a demandé à un groupe de travail du conseil consultatif de quartier d'étudier une solution pour maintenir les services publics pendant les travaux, explique Charles Boin, rapporteur du groupe. *Nous avons envisagé plusieurs hypothèses : la location de locaux dans le secteur, un bus itinérant, ou encore une opération tiroir, avec rénovation à tour de rôle dans la mairie et la bibliothèque. Aucune de ces solutions n'a semblé réalisable, par contre les préfabriqués devraient donner satisfaction".* Le groupe de travail réfléchit désormais sur le type de services à implanter dans le futur équipement. *"Nous avons étudié les besoins des habitants du quartier et nous sommes allés voir la maison des services publics de Verneau et celle de La Rochelle,* précise Charles Boin. *Nous pensons qu'il serait intéressant d'avoir sur place la caisse d'allocations familiales, des assistantes sociales, des actions de prévention santé, des permanences juridiques et celles d'associations de services et d'information… La population du quartier étant fort jeune, pourquoi pas aussi un point information jeunesse".* Toutes ces suggestions sont à l'étude. La maison de services publics devrait ouvrir en juin 2006. ■

Les habitants qui le souhaitent peuvent assister aux réunions plénières du conseil consultatif. Contact : 02 41 05 48 74.

En raison du projet de maison des services publics, la mairie et la bibliothèque seront fermées du 28 février au 19 mars. Réouverture de la mairie le 21 mars, à 14 h, et de la bibliothèque le 22, à 14 h, place Guy-Riobé, dans les locaux préfabriqués.

Le projet de l'architecte Luc Daveau.

vation

te de la pierre contrôle la qualité des tuffeaux utilisés. Les blocs seront traités à l'eau de chaux pour mieux résister cette fois-ci à l'usure du temps. ■

en bref

Conseil consultatif de quartier : groupe de travail "aménagement des abords du théâtre le Quai", le 23 février, à 18 h 30, à l'hôtel des Pénitentes.
Séance plénière le 2 mars, à 20 h, à l'hôtel des Pénitentes.

pratique

***Mairie** : 47, rue Saint-Nicolas, 02 41 87 21 61, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Tombini, 16 mars, de 14 h à 15 h (à confirmer)*
- *M. Belot, 26 février, de 10 h 30 à 12 h, ou sur rendez-vous*
- *M. Rotureau, 12 mars, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

en bref

Conseil consultatif de quartier : séance plénière le 1er mars, à 20 h, salle Mollières. Point d'étape sur les groupes de travail en cours.
Groupe "Communication" le 7 mars, à 20 h, salle Mollières.

pratique

***Mairie** : Place Guy-Riobé, 02 41 73 37 04. Du lundi au vendredi, 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Véron, 19 février, de 10 h 30 à 12 h, à la mairie*

Maison de quartier
rue de la Chambre-aux-Deniers, 02 41 48 05 40.
- *M. Martin, 12 mars, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*
- *Mme Véron, 5 et 19 mars, de 10 h 30 à 12 h (à confirmer)*

MONPLAISIR

Thierry Bonnet

Avec ce nouveau terrain synthétique, le stade Marcel-denis retrouve une seconde jeunesse et augmente ses capacités d'utilisation.

La nouvelle jeunesse du stade Marcel-Denis

Construit en 1971 et restauré en 1988, le stade Marcel-Denis vient de rajeunir, grâce au terrain en gazon synthétique installé de juillet à novembre. Cet équipement est onéreux, près d'1 M€, et est demandé dans plusieurs quartiers. La Ville a considéré que ce stade était prioritaire : c'est le seul équipement de plein air du quartier et il ne permettait pas jusqu'à présent l'accueil des joueurs dans des conditions satisfaisantes.
Le synthétique, moins fragile que le gazon, a un coût d'entretien divisé par deux tout en multipliant les créneaux d'utilisation. Et il rend le terrain homologable par la ligue de football pour des compétitions de niveau national. Ces deux avantages vont permettre d'ouvrir plus largement le stade et d'y amener des équipes pour des entraînements ou des matches amicaux. Déjà, le SCO professionnel peut venir certains matins de bonne heure, avant que les scolaires n'occupent les lieux.
Le mercredi après-midi et le soir, le stade est attribué à l'association sportive de Monplaisir (ASM) depuis sa création, en 1971. Pour l'ASM, le terrain synthétique est un plus considérable. *"Avant, dès qu'ils atteignaient un bon niveau, les joueurs partaient,* explique Laurent Baron, président de l'ASM. *Le terrain synthétique nous permettra de monter aux niveaux supérieurs et d'accueillir plus de monde"*. L'ambition de l'ASM, dont les locaux, jouxtant le stade, vont être rénovés, est d'aller au-delà du football. *"Nous voulons recréer l'énergie sportive des années 70,* affirme Laurent Baron, qui a commencé à jouer au foot sur le stade Marcel-Denis à cette époque-là. *C'est possible, si tous les intervenants du quartier s'unissent pour y arriver"*.
Le stade est un véritable complexe sportif, comprenant, outre le terrain de football, une piste de 400 m, des sautoirs en longueur, des pistes de lancer de poids, deux plateaux de handball, trois de basket et un de volley. Ces équipements sont utilisés par les lycées et collèges voisins. La volonté de la Ville, pour l'avenir, est de créer une liaison de quartier, joignant le stade au parc Albert-de-la-Rousselière. ■

Contact : ASM, 02 41 60 25 40 ou 02 41 41 00 47.

Jean-Patrice Campion

en bref

Conseil consultatif de quartier : groupes de travail "Connaissance partagée du quartier" le 16 février et "Civisme et citoyenneté", le 23 février. Pour les deux groupes, rendez-vous à 18 h au foyer logement "la Corbeille d'argent", 14, boulevard Schuman.

Soirée couscous le 18 février, dès 19 h 30, à la MPT.

Concert jazz le 11 mars à 20 h 45 avec Musique pro 49, à la MPT. 5 €. Tél. : 02 41 72 65 19.

pratique

***Mairie** : 7, rue de Normandie, 02 41 27 22 60. Lundi, 14 h - 17 h 30, du mardi au vendredi, 10 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30, samedi, 9 h - 12 h 30.*

Permanences des élus
- *Mme Sallé, 18 février, 4 et 18 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous*
- *Mme Tamtouir, 25 février et 11 mars, de 10 h 30 à 12 h, sur rendez-vous. (à confirmer)*

Zenzile, les alchimistes du son

Dans la musique dub, les Angevins de Zenzile font partie des groupes qui comptent. *Modus vivendi*, le nouvel album du désormais sextet, sera dans les bacs le 22 mars.

>MUSIQUE

"Quand nous avons débuté en 1996, la scène dub n'existait pas en France", lance Matthieu, le bassiste des Zenzile [1]. Depuis, le groupe a fait des émules. Et aujourd'hui, les Zenzile sont présentés comme les meilleurs ambassadeurs français de ce genre musical, qui se prononce "deub".
Cette notoriété leur permet d'écouler chacun de leurs opus à près de 20 000 exemplaires et d'attirer en moyenne 500 spectateurs à la soixantaine de dates programmées chaque année. C'est peu par rapport à la *Star Academy* mais plus qu'honorable comparé à leur exposition médiatique.
En effet, le dub n'est pas une musique de consommation facile. Il trouve son origine en Jamaïque à la fin des années 60. Sur la terre du reggae, un producteur remixe une chanson : il met en avant la basse et la batterie et fait disparaître la voix sous l'effet de réverbérations. Depuis, le style a évolué mais l'expérimentation et le travail à l'extrême du son demeurent les marques de fabrique du dub. Le résultat est une musique répétitive et envoûtante mais difficile à cerner à sa première écoute. D'où une présence plus que discrète sur les radios musicales de la bande FM. Zenzile a donc grandi bien loin du show-business dans un monde parallèle fait de labels indépendants et de salles de spectacles spécialisées. *"À l'origine, nous étions trois : Jean-Christophe, Jaja et moi,* se souvient Matthieu. *Nous écoutions les productions venues d'Angleterre où le dub avait pris un nouvel élan, en particulier grâce aux Clash."* Armés d'une batterie, d'une guitare et d'une basse, les trois copains s'y essaient. Rapidement, leur musique trouve un écho favorable. La formation s'étoffe avec Raggy (sax, flûte et percussions) et Vince (clavier, guitare). L'autre guitare change deux fois de mains avant d'atterrir dans celles d'Alex. Et depuis peu, DJ Moon complète l'équipe aux platines.

Guillaume Bourreau

Le groupe angevin de Zenzile fut un des pionniers de la scène dub hexagonale et poursuit depuis une décennie son parcours de défricheurs de nouveaux sons.

Pas de chanteur

Pas de chanteur dans l'effectif ; le dub est avant tout une musique instrumentale. Cela n'empêche pas les Angevins d'avoir un tiers de leur répertoire avec une voix, qu'ils considèrent comme un instrument parmi les autres. L'affaire est alors proposée à un ou une invité croisé au fil de leurs incessantes rencontres. Figurent ainsi souvent au dos des albums Jamika, une dub poétesse américaine, et Jean, le chanteur des Meï Teï Sho.
Même si une influence reggae imprègne les morceaux des débuts, le groupe ne va pas se laisser enfermer dans une case. Le passé musical de chacun et les collaborations multiples offrent l'opportunité de piocher des idées dans une multitude de boutiques : rock, punk, jazz, hip-hop… *"Le dub permet toutes les audaces en faisant exploser les barrières"*, insistent les Zenzile. Preuve supplémentaire : des sons venus d'Afrique, fruit de leur participation en 1999 au festival du théâtre des réalités de Bamako, suivie d'une tournée hexagonale avec quatre musiciens maliens. L'autre caractéristique de Zenzile

Les résidences du Chabada

À côté de son activité de salle de spectacles, le Chabada multiplie les actions en faveur du développement des musiques actuelles. Depuis le milieu des années 90, il parraine de jeunes groupes du cru en voie de professionnalisation. Zenzile, la Ruda Salska, Rutabaga, Les Farfadas, Sexypop font partie de ses filleuls. Et, depuis deux ans, la salle a décidé d'aller plus loin en organisant des résidences de création. L'idée est d'en accueillir trois par an : une d'ampleur nationale et deux tournées vers le local. Aux conseils techniques et à l'appui matériel s'ajoute une aide financière. *"Nous consacrons ainsi un budget de 40 000 € à la résidence de Zenzile, la plus importante depuis le début. Le Chabada est co-producteur du spectacle que le groupe a calé chez nous,"* précise François Delaunay, co-directeur de l'établissement. En échange, Zenzile mène des actions au lycée Joachim-du-Bellay, au CNR ou à l'école des Beaux-Arts. Autre opération : une *masterclass* basse et batterie pour de jeunes musiciens les 26 et 27 février (renseignements au 02 41 96 13 40). Même si la musique reste au cœur de ses résidences, le Chabada s'ouvre aussi au multimédia avec bientôt la création de Zone blanche et à la danse avec la chorégraphe Nathalie Béasse. *"À terme, nous souhaiterions bénéficier d'un lieu dédié à cette activité,* lance François Delaunay. *Il nous est de plus en plus difficile de trouver des dates libres dans notre agenda surchargé."* ■

Thierry Bonnet

L'équipe du Chabada devant la salle, boulevard du Doyenné.

Modus Vivendi, entre dub et rock

***Modus Vivendi* est le quatrième album de Zenzile. D'un premier titre très dub, on glisse progressivement sur des terrains beaucoup plus rock. La sixième piste laisse même éclater un son puissant avec solo de guitare électrique comme Zenzile n'en avait jamais osé. Une nouvelle fois, le groupe refuse qu'on lui colle une étiquette et s'affranchit des idées préconçues sur le dub en allant défricher des terrains où on ne l'attend pas.**
Modus Vivendi (Supersonic), dans les bacs le 22 mars.

est sa présence scénique. Le dub est parfois considéré comme un unique travail de studio qui n'aurait donc rien à faire sur scène. Ce n'est pas le cas chez les Angevins : *"Pas de bande-son préenregistrée dans nos concerts. Nous avons toujours créé nos morceaux avec l'objectif de les présenter en* live*."* Leurs fans parlent de leurs spectacles comme d'une expérience magique et quasi initiatique.

Comme une bande originale

"Plus nous avançons, plus nous jouons sur la lenteur et les silences. On veut poser un décor, laisser le temps au public de se fabriquer des images à partir de nos sons. Un peu comme s'il s'agissait de la bande originale d'un film que chacun s'invente", constate le bassiste. À partir de cette même idée, le groupe a fait appel à Lasco, un plasticien angevin, qui projettera tout au long de leur prochaine prestation des séquences en super 8. Pour voir le résultat, le Chabada, où le groupe a préparé sa tournée en résidence (lire ci-contre), propose d'assister gratuitement à une répétition générale publique le 25 février. Mais le nombre de places est limité (réservation au 02 41 96 13 40). Alors soyez rapide, sinon il faudra patienter jusqu'à l'automne et la date officielle de la tournée de *Modus Vivendi*. ■

Benoît Chanteloup

(1) Prononcer "Zenzilé", du nom d'un poète d'Afrique du Sud anti-apartheid, dont les textes agrémentent certaines chansons du début.

Début mars, la ville entière en poésie

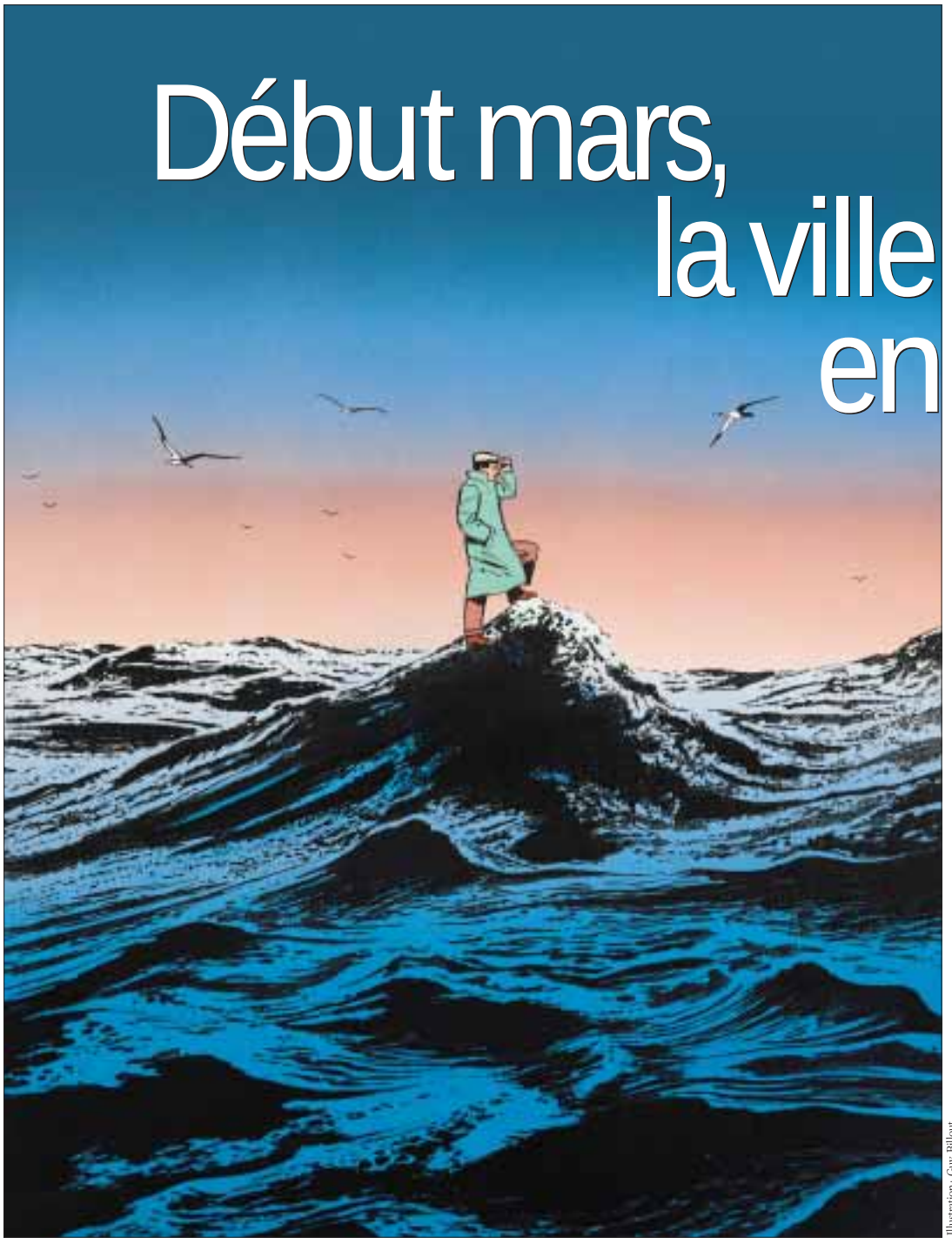

Illustration : Guy Billout

>POÉSIE

"Passeurs de mémoire" : tel est le thème national du Printemps des poètes 2005, du 4 au 13 mars. À Angers, les manifestations sont plus précisément axées sur la "Mémoire d'une ville".

Elles s'inscrivent dans le cadre du projet de ville pour les dix ans à venir, qui sera présenté en fin d'année[1] dans une grande exposition, au musée des beaux-arts. Cet angle d'attaque a servi de fil conducteur aux multiples intervenants qui ont préparé le Printemps des poètes : associations, maisons de quartier, bibliothèques, librairies, résidences pour personnes âgées, établissements scolaires… Une mobilisation soutenue et coordonnée par la Ville, qui a souhaité également que les animations mettent l'accent sur le lien social et l'interpénétration des différentes formes d'art. Beaucoup d'animations incitent les jeunes à lire, en les amenant dans les bibliothèques et les librairies. Temps fort de la semaine, la remise du Prix de poésie de la Ville, qui offre au lauréat l'édition de son recueil chez L'Idée bleue. La soirée, orchestrée par l'association Le Chant des mots, aura lieu jeudi 10 mars.

Ateliers d'écriture, expositions…

Le programme comporte près de cinquante manifestations. Une bonne partie d'entre elles sont en lien direct avec le thème. Dans les quartiers : les histoires des habitants transmises par un comédien (Saint-Serge) ou par des conteurs (Verneau) ; un apéro contes et récits sur la vie des ouvriers de l'usine Bessonneau, un atelier d'écriture sur les transformations du quartier (Grand-Pigeon) ; un arbre à mémoire (Justices). Au musée des beaux-arts, la mise en valeur du parcours Histoire d'Angers, avec une visite et un atelier d'écriture poétique *"J'écris ma ville au musée"*. Des récitals de poésie, avec la Taverne aux poètes et la Plume angevine.

D'autres événements font la part belle aux liens entre les générations : des ateliers de calligraphie et d'écriture sur les souvenirs d'enfants, au Welcome et dans les résidences des Justices et Grégoire-Bordillon, avec les enfants des écoles et centres de loisirs du quartier ; une lecture de poèmes à la Corbeille d'argent avec des collégiens de Monplaisir.

Les expositions : illustrations de poèmes, calligraphies, plumiers et encres, livres objets, poèmes et peintures…, sont très nombreuses, réparties dans toute la ville : maisons de quartier, bibliothèques, résidences pour personnes âgées, espace Welcome, tour Saint-Aubin, caisse d'épargne, Polyglotte, Bibliothèque anglophone.

À noter aussi : une soirée Aragon-Jean Ferrat et des poèmes chantés dans les bibliothèques et au centre Jacques-Tati ; des lectures-échanges au marché Monplaisir et au "504", à l'Amphigouri, au Polyglotte, à la Fnac et au Carpe Diem ; à la Bibliothèque anglophone, un arbre aux poèmes sur lequel les Angevins sont invités à accrocher leurs œuvres, la lecture d'un poème en anglais chaque jour à midi, une soirée blues et poésie noire américaine ; la décoration de chaque vitrine des librairies Passion du nom d'un poète, avec sa biographie et le texte d'une de ses œuvres ; samedi 12, après-midi, une déambulation de comédiens pour réciter des poèmes de librairie en librairie, de commerce en commerce, rues du Mail, des Poëliers, Bressigny, Chaperonnière, places Sainte-Croix et de la Visitation. ■

(1) Du 13 octobre au 11 décembre.

Plaquette programme disponible fin février dans les mairies, bibliothèques, librairies "Passion", maisons de quartier, espace Welcome… Contact, 02 41 05 41 49.

Thierry Bonnet

Un anniversaire fêté avec tambours et trompette

Pour son 110e anniversaire, l'orchestre d'harmonie propose un concert exceptionnel le 20 mars avec le trompettiste Guy Touvron.

Défilé de l'Harmonie municipale à La Baule (vers 1950).

Archives municipales d'Angers, 5 Fi

>MUSIQUE

Fini l'uniforme de pompier, l'insigne au col et les broderies d'argent… la Cipale est désormais un orchestre civil. Et les galons qu'elle décroche sont ceux de la division d'honneur, la meilleure ! Sa dernière prestation, à Niort en 2003, lui a valu ainsi un prestigieux "premier prix" national.
Le 20 mars, à l'occasion du concert anniversaire de ses 110 ans, l'orchestre angevin proposera plusieurs pièces de son répertoire : *La Force du destin* (ouverture), de Giuseppe Verdi ; *Aurora,* de Thomas Doss ; *Le Rêve passe,* de Hemer ; et *Listening to Paris,* de Mickey Nicolas. L'orchestre sera dirigé à tour de rôle par Jean-Claude Baulin, le chef actuel, et par deux de ses prédécesseurs, André Houziaux et Claude Crespin. Pour l'événement, l'harmonie aura un invité de marque : le trompettiste Guy Touvron. Auréolé de plusieurs prix internationaux, l'ancien élève de Maurice André a joué avec les plus grandes formations dont le Mozarteum de Salzbourg, la Scala de Milan ou encore l'orchestre de chambre de Prague. Professeur au conservatoire de Paris, il a déjà à son actif plus de soixante-dix enregistrements.
Au centre de congrès, le soliste interprétera le *Concerto pour trompette*, d'Alexandre Aroutounian et les *Variations sur le carnaval de Venise*, de Jean-Baptiste Arban, accompagné par l'orchestre angevin. Entre soixante-dix et soixante-quinze musiciens composent la formation aux divers pupitres : les bois, avec les clarinettes, flûtes, bassons et saxophones ; les cuivres avec les cors, trompettes, trombones, tubas et basses ; sans oublier les percussions avec les timbales, batterie et xylophones… S'y ajouteront pour ce concert une harpe, une contrebasse, un piano et un accordéon.
Enfin, du 14 au 19 mars, dans les salles voûtées de l'hôtel de ville, une exposition de documents, de photographies et d'instruments retracera l'histoire de la formation angevine depuis sa reconnaissance officielle en qualité de "Musique municipale", le 30 mars 1895. ■

Concert le 20 mars à 17 h, au centre de congrès. 13 €, réduit 7,50 €. Location : FNAC, Carrefour, Géant. Tél. : 0 892 68 36 22 (0,34 € la minute).
Exposition gratuite, du 14 au 19 mars, à l'hôtel de ville.
L'orchestre répète le mardi de 20 h 30 à 22 h 30, à la Maison des arts, avenue Montaigne. Renseignements, au 02 41 37 09 23. Les nouveaux musiciens sont les bienvenus.

>CINÉMA

23 au 27 février
L'île de Black Mor
Dès 6 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

2, 5 et 6 mars
Le secret de Moby Dick
Dès 3 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

6 mars
Le fleuve sauvage
De Elia Kazan. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 18 h 15, Les 400 Coups.

8 mars
L'ange des maudits
De Fritz Lang. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. 20 h 15, Les 400 Coups.

9, 12 et 13 mars
Le roi et l'oiseau
Dès 5 ans. 4,30 €. 13 h 45, Les 400 Coups.

10 au 12 mars
Hors Champ
Projections vidéo. École des beaux-arts, Judith Josso et Pako Coutrel. 4 €. 20 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

16 au 29 mars
Quinzaine de cinéma de langue espagnole
20 films en V.O. sous-titrée et une avant-première surprise le 29 mars à 20 h 15. Cinéma Parlant. 5,50 et 6,70 €. Les 400 Coups.

17 mars
Celui qui chante, son mal enchante
De Linda Ferrer Roca. Et rencontre avec la réalisatrice. Gratuit. 18 h, L'Amphigouri, allée François-Mitterrand.

21 mars
7 dias, 7 noches
De Joël Cano. Et rencontre avec le réalisateur. Cinéma Parlant. 20 h 15, Les 400 Coups.

22 mars
Los ninos de Rusia
De Jaime Camino. 20 h 15, Les 400 Coups.

24 mars
Soirée Exitos
800 balles, d'Alex de la Iglesia ; 21 h 40 : tapas ; 22 h : Nicotina, de Hugo Rodriguez. 19 h 30, Les 400 Coups.

>CONFÉRENCES

26 février
Une expérience humanitaire en Afrique
Par Beverly Ott. En anglais. Gratuit. 18 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

Le fantôme dans la machine
10 h : *"La créature artificielle dans la littérature et le cinéma"*, par Joanna Rajkumar ; 11 h : *"Le fantôme dans la machine"*, le cas japonais, par Alexandre Cleret ; 14 h : *"Prothèses visibles ou invisibles"*, par Lambert Lipoubou ; 14 h 45 : *"La mécanisation érotique du corps"*, par Philippe Verriele ; 15 h 30 : *"Le sujet : la vie sans lui"*, par Ronan de Calan et performance d'Olivier de Sagazan. Bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

28 février
Architecture de défense en Anjou
18 h 30, institut municipal.

De l'opéra à l'oratorio, de Mantoue à Rome, au XVIIe siècle
17 h, institut municipal.

1er mars
Processus psychiques de l'agressivité
18 h 30, institut municipal.

250e anniversaire du "Discours sur l'origine de l'inégalité" (J-J. Rousseau)
17 h 15, institut municipal.

C'est Byzance
Cycle de conférences (8, 15 et 22 mars). Adhésion à Angers Musées Vivants + 32 €. 18 h, ENSAM, grand amphi.

2 mars
Enfance maltraitée et abus sexuels
20 h 30, MPT Monplaisir.

Économie de la Pologne
18 h 30, institut municipal.

3 mars
La culture orale dans le roman africain : Chinna Achebe
18 h 30, institut municipal.

Témoignage : un Angevin forme des enseignants au Cambodge
20 h 15, institut municipal.

Littérature américaine : Stephen Crane
18 h 30, institut municipal.

La Marianne : des républicains angevins sous l'Empire
Par Jacques-Guy Petit. Société des Etudes Angevines. 2,50 et 4,60 €. 20 h 45, La Godeline.

Marcel Pagnol
18 h 30, institut municipal.

La Maîtrise des Pays de Loire chante Mozart

Concert événement pour la Maîtrise des Pays de Loire. Le 19 mars, le chœur d'enfants, sous la direction de Bertrand Lemaire, chantera le Requiem de Mozart, à la cathédrale. Pour interpréter cette œuvre, cent trente choristes seront rassemblés : une cinquantaine de chanteurs adultes, amateurs de très haut niveau, se joindront à la Maîtrise. Le chœur sera accompagné par l'orchestre de chambre régional d'Ile-de-France. Celui-ci interprétera également des extraits des *Sept dernières paroles du Christ en croix* de Haydn.

Samedi 19 mars, 20 h 30, à la cathédrale. Contact, 02 41 88 60 61.

7 mars

Au fil de l'Amazone
Par Paul Drochon. Présence des Arts. 6 €. 18 h 30, UCO.

Histoire du théâtre, le XXe SIECLE en France
Par Monique Hervouët. Histoires, anecdotes, projection d'images, lectures, mises en espace de textes connus ou insolites. Gratuit sur réservation au, 02 41 88 90 08. 20 h 30, NTA, place Imbach.

8 mars

Table ronde sur la mémoire,
18 h 30, espace Welcome.

Architecture de défense en Anjou
17 h, institut municipal.

Violence et agressivité à l'école
Par Virginie Martin-Lavaud. 18 h 30, institut municipal.

Littérature et philosophie
Par Nelly Robinet. Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David.

L'imam, le rabbin, le pasteur ou le prêtre, statuts et rôles
Théo-café. 20 h 30, café "Le 23", rue Voltaire.

9 mars

De la punaise de feu aux anthocores
18 h 30, institut municipal.

10 mars

De la pathologie mentale à la santé mentale
Par Laurence Provost. Espace Éthique Angevin. 2 et 5 €. 20 h, lycée du Bellay.

Nadine Gordimer : les romans sud-africains post-apartheid
18 h 30, institut municipal.

Ernest Hemingway
18 h 30, institut municipal.

Le jardin dans l'art en Occident
Angers Musées Vivants. 5,5 €. 14 h 30, hôtel de Livois.

Les champignons microscopiques : quels risques pour la santé ?
Par Dominique Chabasse, chef du service parasitologie-mycologie du CHU. Terre des Sciences. 20 h 15, institut municipal.

11 mars

La Bretagne au XXe siècle
Par Jean Danion. Association des Bretons d'Anjou. 2 €. 20 h 30, maison de quartier Saint-Léonard, rue Gabriel-Lecombre.

Orson Welles
18 h 30, institut municipal.

Pollens et santé
Par le docteur Jean-Charles Bonneau. Société d'études scientifiques de l'Anjou. 20 h 30, institut municipal.

14 mars

Venise, ville de l'eau et de la fête
Par Patrick Barbier. Présence des Arts. 6 €. 20 h, UCO.

Architecture angevine : génie civil et ouvrages publics
18 h 30, institut municipal.

Révolutions musicales aux XVIIIe et XIXe siècles
17 h, institut municipal.

15 mars

1855, Michelet termine "L'Histoire de France"
Michelet, Jeanne et le peuple 17 h 15, institut municipal.

Autour de l'agressivité
Par Alain Mouchès. 18 h 30, institut municipal.

15 et 16 mars

Des volcans et des hommes
Film de Pierre Dubois. Connaissance du Monde. 4 à 7,80 €. Le 15, à 14 h 30 et 18 h 30 ; le 16, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30, centre de congrès.

16 mars

Religion et politique en Pologne
18 h 30, institut municipal

17 mars

L'eau et les rêves selon Jung
Par Véronique Liard. Présence des Arts. 6 €. 20 h, UCO.

Ahmadou Kourouma
20 h 15, institut municipal.

Francis Scott Fitzgerald
18 h 30, institut municipal.

18 mars

John Huston
18 h 30, institut municipal

21 mars

Peinture des bons sentiments
"L'Aumône", de P.-A. Wille (1777). 17 h, institut municipal.

Peut-on se passer des religions ?
Par Yvon Quiniou. Société Angevine de Philosophie. 3 à 7 €. 20 h 30, lycée David-d'Angers.

22 mars

Architecture angevine : génie civil et ouvrages publics
17 h, institut municipal.

23 mars

Biologie : les gerris
18 h 30, institut municipal.

24 mars

Ahmadou Kourouma
(voir 17 mars).

William Faulkner
18 h 30, institut municipal.

25 mars

David Lean
18 h 30, institut municipal.

La statuaire à Angers
Par Liliane Rabeau. Réservation au 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 18 h, Angers Tourisme, place Kennedy.

>DANSE

5 mars

Samedi satellite
Jean-Paul Queinnec. CNDC. Gratuit. 14 h, studios Bodinier.

6 mars

Dis… tu laisses la lumière dans le couloir !
Chorégraphie, Brigitte Davy et David Traineau. Hanoumat Cie et Le Pied d'Oscar. Dès 6 ans. 3 à 7 €. 16 h 30, centre Jean-Vilar.

8 mars

Rencontre avec Alain Michard et Catherine Legrand
Et projection de "Ribatz ou le grain du temps", de Marie-Hélène Rebois. CNDC. Gratuit. 19 h, studios Bodinier.

17 mars

Ouverture studio à Alain Michard
CNDC. Gratuit. 19 h, studios Bodinier.

>LECTURES

3 mars

Jean Molla
Prix "J'ai lu, j'élis". Jeune public. Bibliothèque Toussaint.

Dits de la Poésie
Gérard Macé. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

5 au 13 mars

Le Printemps des Poètes
(lire page 23).

6 mars

Barbouillot d'pain sec
De Michel Boutet. Et histoires du quartier Saint-Serge-Saint-Michel. Le Printemps des Poètes. Gratuit. 15 h, théâtre, place Ney.

7 mars

Maureen Smith lit ses poèmes
Le Printemps des Poètes. 18 h, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

8 mars

Les Chuchoteurs
Poésie. Cie Map. 15 h 30, bibliothèque Monplaisir.

Blues et poésie noire américaine
5 et 8 €. 20 h, bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet.

10 mars

Dits de la Poésie
V. Rouzeau et le jury du Prix de la Poésie. 20 h 30, bibliothèque Toussaint.

Tanguy Tolila, œuvres sur papier

Une vieille partition, un calque de brodeuse, un patron de couturière, une carte géographique maintes fois pliée et dépliée, un emballage froissé et jauni… Pour Tanguy Tolila, ils deviennent matière à peinture, support à couleurs et textures subtiles, appel à l'imaginaire. Parfois les signes, mots, notes… inscrits sur le papier apparaissent et parfois ils sont totalement voilés par les couches de couleur. L'artiste colle entre eux des papiers différents par leur texture, leur matière, leur usure. Le collage est souvent parcouru d'une ligne, reliant entre elles des surfaces sobrement colorées de camaïeux clairs ou parfois éclairées de rouge. Des œuvres créées au fil des jours, dont il faut prendre le temps d'apprécier le rayonnement.

Tanguy Tolila, partitions, calques et cartes. Cabinet d'arts graphiques du musée des beaux-arts, jusqu'au 8 mai, du mardi au dimanche, de 12 h à18 h.

15 mars
Prix "J'ai lu, j'élis"
Florence Thinard. Bibliothèque Saint-Nicolas.

16 mars
Luce Guilbaud
Pour enfants. 15h30, bibliothèque Toussaint.

Raphaëlle Jeanmongin
Poésie. 10h30, bibliothèque Monplaisir.

>MUSIQUES

26 février
Société des fêtes
Chansons. 5 €. 20h30, théâtre Chanzy;

Tryskhell
Métal breton folklorique. 20 h - 22 h, bar Los Mescaleros, 4, rue Saint-Georges.

1er et 6 mars
Frédéric Chopin, Concerto pour piano et orchestre n° 1
Et Felix Mendelssohn, Symphonie n° 4 "Italienne". ONPL. Mikhaïl Rudy, piano; Avi Ostrowsky, direction. 10 à 25 €. Le 1er, à 20h30; le 6, à 17 h, centre de congrès.

Fire and Forget. Julien Lourau

Jazz. NTA. 14 à 18 €. 20h30, théâtre Chanzy.

2 mars
Gérald de Palmas
32 et 35 €. 20h30, Amphitéa.

4 mars
Élèves du Conservatoire
18 h, café des Orfèvres, musée des beaux-arts.

Aragon et Ferrat
Par Alain Bernier et Christian Boutin. Gratuit. 20h30, bibliothèque La Fayette.

Malouar et Lustro
Chanson. 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

5 mars
Classes instrumentales du conservatoire
17 h, foyer du Grand-Théâtre.

Didier Super et Cie Thé à la Rue
Théâtre de rue et chanson. 11 et 13 €. 20h45, Le Chabada.

8 mars
Girls in Hawaï
Pop belge. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

9 mars
Serge Lama
20h30, centre de congrès.

Nosfell
Guitare. 8 €. 18h30 - 22 h, Le Chabada.

10 mars
Ensemble Les Paladins
Musique baroque des cours d'Allemagne. Rosenmüller, Pachelbel, Fux, Mozart, Haydn. Jérôme Corréas, clavecin, orgue et direction. Anacréon. 10 à 20 €. 20h30, chapelle des Ursules.

12 mars
Duo Boittin Rousserie
7 et 10 €. 18 h, théâtre, place Ney.

Gipsy
Opérette. 35 €. 15 h et 20h30, centre de congrès.

13 mars
Daniel Guichard
40 €. 15h30, centre de congrès.

15 mars
Roots Manuva
Hip hop. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

16 mars
Thierry Robin Trio
World. 15 et 17 €. 20h45, Le Chabada.

17 mars
Fête de Printemps
Chorale internationale et ateliers de danse de l'UCO, diaporama. Présence des Arts. 19h30, UCO.

"Titi" Robin et Gulabi Sapera
12 à 18 €. 20h30, Le Trois-Mâts.

18 mars
Michel Sardou
40 à 70 €. 20h30, Amphitéa.

Swing House quartet
Cyrille Serge, sax-baryton; Guy Bodet, trompette-bugle; Pierre-Yves Sorin, contrebasse; Sylvain Glevarec, batterie. Jazz pour Tous. 6 à 10 €. 21 h, théâtre, place Ney.

19 mars
Requiem de Mozart

Maîtrise des Pays de Loire et Orchestre de chambre d'Île-de-France. 8 et 13 €. 20h30, cathédrale. *(Lire page 25)*

Musique et mouvement
Fauré, Mozart, Schubert, Piazzola; musique du film *"Le grand blond avec une chaussure noire"* (ensemble de flûtes à bec). Gratuit. 20 h, chapelle des Ursules.

Classe de chant du conservatoire
17 h, foyer du Grand-Théâtre.

Antibalas Afro Groove Orchestra
13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

20 mars
110e anniversaire de l'orchestre d'harmonie
17 h, centre de congrès. *(Lire page 24)*

23 mars
Vox Campus
8e Symphonie (L'inachevée), de Schubert; ouverture de "The Fairy Queen", de Purcell; extraits de La Messe du couronnement, de Mozart. 20h30, cathédrale.

24 mars
La Rumeur
Hip-hop. 13 et 15 €. 20h45, Le Chabada.

25 mars
Badeli
Chants du Rajasthan. Concert tapas. 19h30, Le Trois-Mâts.

>OPÉRA

2, 4 et 6 mars
Lucia di Lammermoor
De Donizetti. Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. Les 2 et 4, à 20 h; le 6, à 14h30, Grand-Théâtre.

>SPECTACLES

10 mars
Muriel Robin
40 et 43,50 €. 20h30, Amphitéa.

23 mars
Franck Dubosc
35 à 38 €. 20h30, Amphitéa.

24 mars
Brasil Tropical
24 et 25 €. 14h45, théâtre Chanzy.

>THÉATRE

3 mars
La nuit des rois
De William Shakespeare. 23 et 25 €. 20 h, théâtre Chanzy.

3 au 6 mars
Nous, les filles
Anne Colin et Marie Gaultier. 6,50 à 11,50 €. Du 3 au 5, à 20h30 ; le 6, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

4 mars
L'oiseau et le pêcheur
Spectacle jeune public et bilingue. Association des Bretons d'Anjou. 10 €. 20h30, MPT Monplaisir.

Shakespeare, le défi !

Mise en scène, Eric Métayer. Cie Les Arthurs. 11 et 14 €. 21 h, La Comédie, 1, rue Cordelle.

4 au 6 mars
Duos sur canapé
Madeleine Théâtre. 5 et 6 €. Les 4 et 5, à 20h30; le 6, à 15 h, Le Trois-Mâts.

5 mars
Les petits silences
Cie Démons et Merveilles. Gratuit. 20h30, MPT Monplaisir.

Les Gaïards en scène
Improvisation. Cie Gaïa. 20h30, La Comédie, 1, rue Cordelle.

9 au 11 mars
Ma petite jeune fille
De Rémi de Vos. Mise en scène, Hervé Guilloteau. NTA. 14 à 18 €. Les 9 et 10, à 19h30; le 11, à 20h30, théâtre Chanzy.

10 mars
Café chinois
D'Ira Lewis. Avec Richard Berry et François Berléand. Tournées Baret. 17 à 40 €. 20 h, Grand-Théâtre.

11 et 12 mars
Shakespeare, le défi !
(voir 4 mars).

12 mars
Les affaires sont les affaires
D'Octave Mirbeau. Cie Les Comédiens de la Tour. 7 et 10 €. 20h30, centre Jean-Vilar.

Les réserves du muséum vues par Hélène Benzacar-Villapadierna

L'exposition des œuvres d'Hélène Benzacar-Villapadierna nous convie à une rencontre étonnante avec les animaux naturalisés des réserves du muséum d'histoire naturelle. Montrés seulement lors d'expositions temporaires, ils repartent ensuite loin des yeux du public. Pendant un an, au cours de visites attentives, l'artiste les a photographiés. Elle nous les montre tels qu'ils sont conservés, puisqu'elle n'a rien changé à la façon dont ils sont stockés et n'a pas utilisé d'éclairage. Pourtant, ils prennent une vie étrange sous l'objectif. *"Quand je photographie, je mets à distance, j'impose aux objets une métamorphose"*, confie la photographe. Par le choix des couleurs, des matières, parfois d'un flou, ses images s'approchent de la peinture.

Réserve(s), photographies d'Hélène Benzacar-Villapadierna, jusqu'au 13 mars, du mardi au dimanche, 14 h -18 h. Atelier pour les 6-12 ans pendant les vacances de février, du mardi au vendredi, inscription auprès du service éducatif, 02 41 60 22 13 ou ville-art-et-histoire@ville.angers.fr

15 au 19 mars
Animaux
De Jacques Templeraud. Théâtre Manarf. 6,50 à 11,50 €. Du 15 au 19, à 20h30; le 20, à 17 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

16 mars au 2 avril
Le comte Öderland
De Max Frisch. Mise en scène, Claude Yersin. Création NTA. 8 à 21 €. À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30; dimanche, à 17 h. Relâche les 21, 27 et 28. Grand-Théâtre.

18 et 19 mars
Shakespeare, le défi !
(voir 4 mars).

20 et 23 mars
Un bon déjeuner
De Georges Bernanos. UATL-ECA. Gratuit. 15 h, théâtre Chanzy.

21 au 25 mars
La nuit des temps… Au bord d'une forêt profonde…

Renate von Mangoldt

Texte, Valérie Deronzier. Mise en scène et marionnettes, Patrick Conan. NTA. 14 à 18 €.
À 20h30, sauf mercredi et jeudi, à 19h30, atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné.

>VISITES

Jusqu'au 4 mars
Made in Angers
74 entreprises à découvrir et week-end gourmand le 27 février, aux greniers Saint-Jean. Réservation auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00.

13 mars
Montreuil-Juigné et La Meignanne
Par Nadine Bulourde. Inscription auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, église de La Meignanne.

19 mars
Le quartier Saint-Antoine
Par Nadine Bulourde. Inscription auprès d'Angers Tourisme, 02 41 23 50 00. 5,50 et 7 €. 15 h, église Saint-Antoine, rue Béranger.

>EXPOSITIONS

Jusqu'au 26 février
L'Afrique à la Bibliothèque anglophone
Objets, photos, bogolans; hologrammes de Boubakar Sidibé. Lundi, 14 h - 18 h; mardi au vendredi, 10 h - 18 h; samedi, 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, 60, rue Boisnet.

Du 26 février au 12 mars
La Loire
Photos de Philippe Caharel. Bibliothèque Monplaisir

Du 26 février au 1er avril
Le fantôme dans la machine
Peintures d'Olivier de Sagazan. Tous les jours, sauf dimanche, 9 h - 19 h, bibliothèque universitaire, 5, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 27 février
Marie Raymond/Yves Klein, l'art de mère en fils
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 12 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Hommage à Valentin Huault - Dupuy
Peintures et gravures. Du mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h. Grand-Théâtre.

La femme bleue
L'art de la récupération, par Françoise Chauvigné. Lundi, 14 h - 17 h; mardi au vendredi, 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Charles Albert
Aquarelles et portraits d'Antoine de Saint-Exupéry. 2 et 4 €. Tous les jours, 14 h - 18 h, musée régional de l'Air, à Marcé.

Du 28 février au 12 mars
Maureen Smith
Peintures. Lundi, 14 h - 18 h; mardi au vendredi, 10 h -18 h; samedi, 10 h - 12 h et 13 h - 18 h, Bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet

Du 1er au 31 mars
Bestiolité
Photos de Michel Beucher. 9 h - 12 h et 14 h - 18 h, théâtre du Champ-de-Bataille.

Jusqu'au 2 mars
Gupi
Peintures. Lundi au vendredi, 9 h - 17h30, Angers Habitat, rue de la Rame.

Du 3 au 27 mars
Jens Petersen
Peintures. Mardi au samedi, 12 h - 19 h; dimanche, 14 h - 18 h, Grand-Théâtre. *(Lire ci-dessus)*

Du 8 au 26 mars
Contraire du solide
"Vitrine sur cour". Travaux d'étudiants et de Jean-Guillaume Gallais. Lundi au vendredi, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 19 h; samedi, 9 h - 12h30, école supérieure des beaux-arts.

Miroir, mon beau miroir
Travaux des étudiants de l'école supérieure des beaux-arts. Lundi au vendredi, 9h30 - 12 h et 14 h - 19 h; samedi, 9 h - 12h30, école supérieure des beaux-arts.

Jens Petersen, peintre

"L'art, *c'est la tentative de fixer des impressions sur une surface bidimensionnelle au moyen de peinture, de formes et de textures. C'est comme si on essayait de saisir la lumière à mains nues."* Ainsi s'exprime le peintre allemand Jens Petersen, dont les œuvres sont exposées au théâtre en mars. Né en 1938, l'artiste a séjourné en Afrique, Asie et Amérique latine. Dans ses voyages, dans sa recherche du côté aventureux de la vie, il a toujours été fasciné, dit-il, par *"les prises de conscience différentes, les interprétations différentes d'un monde insaisissable dans son expression et ses formes artistiques. J'ai exploité celles-ci sans limites pour enrichir mon propre vocabulaire et exprimer encore mieux mes découvertes et mon émerveillement devant la création infinie".*

Du 4 au 27 mars, du mardi au samedi de 12 h à 19 h, dimanche de 14 h à 18 h. Grand-Théâtre.

Jusqu'au 11 mars
Science et sports
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Du 12 au 24 mars
Au fil de l'eau
Présence des Arts. UCO.

Jusqu'au 13 mars
Réserve(s)
Photos d'Hélène Benzacar-Villapadierna. 3 et 4 €. Du mardi au dimanche, 14 h - 18, muséeum d'histoire naturelle. *(Lire ci-contre)*

La rue de tous les dangers
Tous les jours, 11 h - 19 h, salle Chemellier. *(Lire page 15)*

Jusqu'au 14 mars
Jeux de mots
Bibliothèque de Belle-Beille.

Jusqu'au 15 mars
En corps
Photos de Yannick Lecoq. L'Autrement Café, 90, rue Lionnaise.

Loire Nature
Avec WWF. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 17h30; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 18 mars au 17 mai
Les oiseaux des marais
Photos de Christophe Bourgeteau. Lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13h30 - 18 h; week-end, 14 h - 18 h, Maison de l'environnement.

Du 19 mars au 12 juin
Philippe Cognée
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h (20 h premier vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Du 23 mars au 16 avril
Vis-à-vis, Sabine Delcour/Catherine Harang
Artothèque. Mardi au samedi, 11 h - 19 h, NTA, place Imbach.

Jusqu'au 31 mars
Sucres… en corps
Terre des Sciences. Lundi au vendredi, 9 h - 17 h, Maison de la technopole, 8, rue Le Nôtre.

Jusqu'au 17 avril
Grands formats

Peter Klasen

Peintures de la second moitié du XXe siècle. Tous les jours, 11 h - 19 h; dimanche et jours fériés, 14h30 - 18h30, hôtel Bessonneau, 15 ter, bd Foch.

Jusqu'au 22 avril
Calligraphie : la beauté d'écrire
Calligraphies chinoise, arabe et latine : leurs outils et supports. Lundi au vendredi, 9 h - 18 h, archives départementales, 106, rue de Frémur.

Jusqu'au 30 avril
La mémoire des anneaux
Sept siècles d'enfermement. 4,50 à 7 €. 10 h - 17h30, château.

Jusqu'au 8 mai
Tanguy Tolila, œuvres récentes sur papier
3 et 4 €. Mardi au dimanche, 14 h - 18 h (20 h, le 1er vendredi du mois), musée des beaux-arts.

Jusqu'au 16 mai
Trames argentines
Œuvres tissées de Gracia Cutuli, Antoinette Galland, Maria Herrada, Azucena Miralles, Maria Sara Pineiro et Carola Segura. 3 et 4 €. 10 h - 12 h et 14 h - 18 h, musée de la Tapisserie contemporaine.

Valentin Huault-Dupuy, graveur virtuose et sensible

L'exposition présentée au Grand-Théâtre remet en lumière le talent d'un des meilleurs artistes angevins, dans le domaine de la peinture et surtout de la gravure : Valentin-René Huault-Dupuy.

>HISTOIRE

L'artiste à sa table de travail, photographie. Coll. part.

Angers, vue de Reculée, huile sur toile. Coll. part.

Jusqu'aux années 1880, la famille Huault-Dupuy, originaire de l'Anjou depuis plusieurs siècles, fixée à Bauné, puis à Angers, exerce des professions juridiques – notaire royal, avocat – en même temps qu'elle met en valeur ses terres[1]. Charles-René, père de Valentin, participe à l'amélioration du cheptel angevin au moment de l'introduction de la race Durham, aux côtés d'autres grandes familles angevines comme les Parage-Farran, Boutton-Levêque, Falloux et Soland. Il possède une propriété à Auverse et une demeure à Angers, rue Donadieu-de-Puycharic, où son fils Valentin-René vient au monde le 31 octobre 1844. Valentin connaît des moments douloureux dans son enfance : alors qu'il a seulement neuf ans, son père se noie, sous ses yeux, dans l'étang de Gravouillère.

Maire infatigable

Après le collège de Combrée et le lycée de Saumur, ses études le mènent à Paris. Il soutient sa licence le 13 juillet 1870, pour devenir avocat. À son retour de la guerre de 1870 – il s'était engagé dans les mobiles de Maine-et-Loire – il épouse à Angers, le 18 avril 1871, Marie Bouvier, dont les parents possèdent la propriété de la Mornais, au Louroux-Béconnais. Valentin sera très attaché à ce bourg, dont il reste maire de 1884 à sa mort en 1912 : *"travailleur infatigable, d'une intelligence vive, il s'appropriait aussitôt une question à laquelle il faisait donner la solution qu'elle méritait"*. *"Avec quel soin,* note le comte de Castries, conseiller général du Louroux, dans son discours lors des obsèques de Valentin Huault-Dupuy, *il préparait nos délibérations, exposant tous les côtés d'une question, puis s'effaçant pour vous laisser une liberté plus entière dans la discussion"*. En même temps propriétaire exploitant au clos de Chanzé à Faye-d'Anjou, il produit un coteaux-du-Layon qui reçoit une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris en 1889.
Mais Valentin a une autre passion, encore plus vive s'il est possible : celle des arts. La peinture l'attire tout d'abord. Il l'étudie à Paris avec le paysagiste Charles-Théodore Sauvageot (1826-1883), qui lui-même a été élève d'Isabey, et avec Henri Toussaint (1849-1911). En 1877, première exposition : le salon des Artistes français, à Paris, accueille une de ses toiles, *Landes au Louroux-Béconnais*, dans l'esprit de l'école de Barbizon. En 1880, ce sont deux peintures : *La Maine en Reculée* et *Chemin en Anjou*. En même temps, il participe à la section "eaux-fortes", et dès lors, ne cesse plus ses participations au salon, dans cette section, jusqu'à sa mort. Une médaille de 3e classe lui est décernée en 1908.

Eaux-fortes

C'est Henri Toussaint qui lui communique sa passion pour la gravure, et pour l'eau-forte spécialement : elle permet une gravure originale et libre comme un croquis. L'artiste dessine sur une planche de cuivre recouverte d'un vernis, mettant le cuivre à nu à l'aide d'une pointe d'acier. La plaque est ensuite plongée dans un bain d'acide qui creuse les traits découverts. Valentin avait beaucoup d'admiration pour Toussaint. La veuve de ce dernier lui adresse en 1911 les outils de graveur de son mari : *"Je suis heureuse de penser qu'ils seront maniés par vos doigts habiles et pieux. Henri avait pour vous une solide amitié"*. Des rues anciennes d'Angers à la Côte d'Azur, San Remo, Bordighera, l'île d'Yeu, le Mont-Saint-Michel, Étretat, l'Écosse, Venise, la Belgique et la Hollande, Constantinople et la Turquie… : partout Valentin voyage avec ses carnets de croquis. Revenu dans son atelier, il les transpose sur le cuivre, les travaille et retravaille, rarement satisfait du résultat, et remet vingt fois son ouvrage sur le métier. Il nous a ainsi livré de petits chefs-d'œuvre de précision. Pour l'historien d'Angers, l'archéologue, pas une gravure qui ne soit un irremplaçable témoignage. Mais ses eaux-fortes raffinées ont aussi une âme et conservent *"le piquant de la notation spontanée"* comme l'a observé Jocelyn Mercier, autre grand graveur angevin, contemporain.

Ami des arts

Le peintre Fernand Lutscher (1843-1923) disait quant à lui : *"Il s'étonne toujours devant la nature, rare condition de la faculté artistique"*.
Ému par le passé, bibliophile, Huault-Dupuy fait partie dès 1881 des commissions de contrôle et de surveillance du musée d'archéologie. Membre fondateur de la société des Amis des Arts en 1889, il la préside de 1896 à 1898, succédant au sénateur Guillaume Bodinier. Un mariage lie les deux familles, déjà unies dans le même amour des arts, en 1902 : Léon-Robert Huault-Dupuy épouse Geneviève Bodinier.
Modeste, Valentin ne cherchait pas à se faire valoir. Il mettait au contraire volontiers son savoir à la disposition des artistes qui le consultaient. *"Un procédé, un de ces mille petits moyens qui sont souvent le résultat d'années de recherche, il le livre en deux mots, simplement"*. L'histoire a surtout retenu le nom du parisien Félix Bracquemond, son rival en gravure (1833-1914), mais Valentin l'égale par la délicatesse de son art. ■

Sylvain Bertoldi
Conservateur des Archives d'Angers

(1) Je remercie vivement M. et Mme Yves et Catherine Huault-Dupuy.

À découvrir jusqu'au 27 février

Une cinquantaine d'œuvres de Valentin Huault-Dupuy sont exposées au Grand-Théâtre. Beaucoup de ces gravures et peintures, situées à Angers, rappellent des monuments disparus. L'arrière petit-fils du peintre a fait part de son intention de léguer à la Ville une grande toile, "Chevaux sous un ciel d'orage".
Hommage à Valentin-René Huault-Dupuy, 1844-1912, au Grand-Théâtre jusqu'au 27 février, du mardi au samedi de 12 h à 19 h, dimanche de 14 h à 18 h, entrée libre.

Ils enquêtent sur notre passé

Thierry Bonnet

Olivier Biguet et Dominique Letellier.

Ils épluchent les archives, explorent le terrain, fouillent, furètent, relèvent les indices, prennent des photos, visitent les maisons de la cave au grenier… depuis vingt ans, de curieux enquêteurs dressent l'inventaire du patrimoine culturel de la ville.

>PATRIMOINE

"Les riverains l'appelaient la "tour des druides" *en raison de son âge indéfini. Elle était ancienne mais pas à ce point,"* sourit Olivier Biguet. Le bâtiment a aujourd'hui disparu, totalement imbriqué dans les constructions plus récentes de la Doutre, mais on connaît son histoire. *"On sait que c'était un manoir de l'époque médiévale comme il en existait beaucoup dans le quartier,"* précise Dominique Letellier. Il avait la forme d'un donjon. *"Nous avons pu reconstituer petit à petit ce qu'était ce monument à partir de plusieurs éléments : des vestiges retrouvés dans l'arrière-boutique d'un magasin riverain ; une photographie ancienne prise depuis le château ; les études menées par nos prédécesseurs et des données historiques trouvées dans les archives municipales, départementales voire des fonds privés."* Tous ces éléments précieux ont été versés au dossier du monument et communiqués au ministère de la Culture[1]. Ce travail de bénédictins, Dominique Letellier et Olivier Biguet, respectivement responsable du service de l'inventaire général du patrimoine et conservateur, le mènent jour après jour sur l'ensemble de la ville. Elle est employée par le ministère, lui par la Ville. Leur collaboration fructueuse, encore rare en France, fait d'Angers un site pilote en matière d'inventaire urbain depuis plus de vingt ans. *"Notre mission est de dresser l'inventaire du patrimoine culturel de la ville,* explique Dominique Letellier. *Pour cela, il nous faut recenser et étudier l'architecture et le mobilier – objets, meubles, retables, tableaux, vaisselle… – de tout le patrimoine industriel, religieux, public, commercial et privé."* La période étudiée s'étend principalement de l'époque gallo-romaine – avec quelques vestiges comme l'enceinte visible rue Toussaint – jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Les historiens se pencheront sur la période contemporaine plus tard. Pour l'heure, seuls quelques édifices remarquables sont étudiés, comme l'ensemble du Front-de-Maine, l'immeuble de la CNP, l'office de tourisme…

"Angers a un riche passé médiéval, soulignent les deux historiens, *mais aussi une époque moderne intense avec de nombreux bâtiments de la Renaissance et de l'époque classique, et le XIXe siècle a été essentiel pour la ville. Le charme d'Angers tient à ce patchwork d'époques et d'architectures différentes."*

Quelque 10 000 clichés ont ainsi été réalisés et près de 3 000 notices d'information rédigées depuis vingt ans, dont les deux tiers pour le seul centre historique, à l'intérieur de la ceinture des grands boulevards.

Révision du POS

Publications, expositions, conférences… le fruit de leur recherche est largement diffusé au grand public. *"C'est d'ailleurs le second volet de notre mission,"* souligne Dominique Letellier. L'inventaire a ainsi publié plusieurs ouvrages *(Cahiers, Images et Itinéraires du patrimoine)* sur les ponts d'Angers, le château et la tenture de l'Apocalypse, la Doutre et le théâtre. Depuis 2003, il a ajouté internet à sa panoplie en mettant en ligne un Atlas du patrimoine, directement accessible depuis le site de la Ville (lire ci-dessous). L'Atlas comporte pour le moment 852 notices illustrées de tous les bâtiments anciens des quartiers périphériques : maisons d'habitation, fermes, édifices publics, usines, églises… *"Ce travail a été réalisé à partir de 1999 dans la perspective de la révision du POS, le plan d'occupation des sols, en complément d'une étude paysagère. Il s'agissait de repérer le patrimoine des quartiers"*, explique Dominique Letellier.

"Les informations permettent de mieux comprendre l'histoire du territoire. On réalise par exemple que la ville n'est urbaine que depuis peu de temps, précise Olivier Biguet. *Sur les plans de 1874 par exemple, on note que l'urbanisation se limitait au centre historique et à quelques développements vers le sud-est : autour de l'université catholique, et derrière la voie ferrée."*

L'étude sur le centre historique d'Angers est en voie d'achèvement et sera la prochaine partie à mettre en ligne. Un lourd chantier puisque pas moins de 2 000 notices ont déjà été rédigées et illustrées, avec jusqu'à 50 clichés pour un monument majeur de la ville, comme la cathédrale ou le château. ■

François Lemoulant

(1) Créé par André Malraux en 1964, l'Inventaire général des monuments et richesses artistiques de la France, devenu le 1er janvier 2005, Inventaire général du patrimoine culturel, mène une double mission : étudier le patrimoine et diffuser ses connaissances. Il alimente ainsi les fonds nationaux : Mérimée pour les notices d'architecture ; Palissy pour les objets ; Mémoire pour les illustrations.

Le patrimoine est sur le net

Accessible sur le site d'Angers, l'Atlas du patrimoine dresse un inventaire de quelque 852 édifices dans les quartiers périphériques angevins. Il propose deux types de découverte. Une navigation géographique sur un plan cadastral ou bien un cheminement thématique : développement urbain ; paysages contrastés ; richesse et diversité du patrimoine ; édifices religieux ; édifices publics ; édifices commerciaux ; habitat au XIXe siècle ; habitat au XXe siècle ; paysages et habitat rural ; demeures et villégiatures… Les cartes font référence à des notices d'information illustrées sur lesquelles on trouve l'historique du site, des observations architecturales, l'époque. Des liens supplémentaires permettent d'en savoir plus sur l'architecte, les monuments comparables…

www.angers.fr/inventaire

Thierry Bonnet

Encore en pièces détachées…, le robot de l'école François-Raspail sera néanmoins au départ du trophée robotique le 5 mars, au parc-expo.

Le combat des robots

>TROPHÉE

Boucler "Le tour du monde en 90 secondes", tel est le défi que se lanceront, par robot interposé, les équipes régionales engagées dans le Trophée de la robotique, le 5 mars à Angers. La première édition, salle Bertin en 2004, avait été un succès. L'édition 2005, organisée au parc-expo, prend du galon. Elle accueille quarante équipes de jeunes de 7 à 18 ans, sélectionnées dans les Pays de la Loire. Avec, parmi les candidats en lice, neuf équipes angevines des écoles François-Raspail, Gérard-Philipe, Henri-Chiron, Jules-Verne, Paul-Valéry, Voltaire et La Révellière ; du collège Californie - repêché l'an dernier pour les épreuves finales à Paris - et de la maison de quartier Saint-Nicolas. Les équipes travaillent sur leur prototype depuis le début de l'année dans des ateliers encadrés par les Francas, les P'tits Débrouillards ou encore Terre des sciences.
Pour remporter le défi, les robots devront édifier la plus belle construction possible en une minute et trente secondes et avec des éléments venus de divers endroits du monde. Cette manifestation, organisée par l'association Planète Sciences est un bon moyen de promouvoir les activités scientifiques et techniques, la créativité de chacun, l'intelligence pratique et le travail en groupe tout en s'amusant. Une activité que la Ville a d'ailleurs inscrite dans son projet éducatif local. Après Angers, les lauréats iront disputer les phases finales à Montluçon. ■

Parc-expo, le 5 mars, 10 h 30 - 18 h. Entrée gratuite.

"Je joue sport", encore une semaine

>ANIMATIONS

Les 11-14 ans qui souhaitent passer des vacances sportives peuvent encore participer à la seconde semaine de "Je joue sport", du 21 au 25 février. Au menu, tennis, tennis de table, badminton, football, basket et ultimate. Les animations ont lieu salle Jean-Monnet, rue du Haut-Chêne, au Lac-de-Maine. Les jeunes sont accueillis toute la journée, de 9 h à 17 h (possibilité d'accueil de 8 h à 18 h). Le tarif, calculé selon le quotient familial, comprend le déjeuner et le goûter. Inscriptions auprès de la direction des Sports et loisirs de la Ville. S'il ne reste plus de place, les jeunes Angevins peuvent déjà noter que l'animation sera renouvelée pendant les vacances de printemps, du 18 au 29 mars. ■

Renseignements, 02 41 05 45 25.

>INFORMATIONS

Fête de l'internet du 21 au 25 mars, à l'espace Welcome. De 10 h à 17 h 30, ateliers pratiques et conférences. Contact : 02 41 23 13 38

Séjours vacances FOL49 - Vacances pour Tous en France ou à l'étranger pour les 6 - 17 ans : itinérant, sportif, mer, montagne… Ouvert à tous. Brochure gratuite 14 bis, avenue Marie-Talet. Tél. : 02 41 96 11 56

Appels à projets de la Fondation de France sur les thèmes : "Dynamiques collectives : quand vos initiatives solidaires créent de l'emploi" et "Concertation et médiation environnementale : ensemble pour gérer le territoire". Dossier sur www.fdf.org à renvoyer prioritairement par courriel loire@fdf.org.
Renseignements : 5, rue Saint-Blaise, 02 41 88 72 18.

Bébé-Plouf recherche des bénévoles pour animer ses séances les samedis et dimanches matins, piscine de la Baumette. Tél. : 02 41 33 94 69.

Tournée des "potes" de SOS-Racisme dans les quartiers du 7 au 12 mars : sensibilisation, présentation d'actions et échanges avec les habitants. Le 8 mars à 19 h 30 au centre Jean-Vilar. Le 9 mars à 19 h au centre Marcelle-Menet : table ronde "être femme dans un quartier" avec Ni putes ni soumises. Le 10 mars, 19 h - 23 h, au centre Jacques-Tati. Le 11 et 12 mars, dès 19 h, à la MPT Monplaisir. Contact : 06 23 81 53 72

>RENDEZ-VOUS

Fête du nouvel an mongol le 26 février, salle Thiers. De 14 h à 18 h, exposition-vente d'objets. À 19 h, dégustation de spécialités, concert de musique et projet de voyage, avec l'association NAADAM. 5 € (réduit 3 €), réservation au 02 41 48 03 02.

Salon multimédia "les 48 heures du numérique", les 19 mars, 9 h 30 - 12 h et 14 h - 18 h, et 20 mars, 14 h - 17 h, à l'ESEO, 4, rue Merlet-de-la-Boulaye. Tél. : 02 41 86 67 46.

Salon Brocs et puces, les 12 et 13 mars, au parc des expositions. 4,60 €. Tél. 02 41 93 40 40.

Gloubiboulga night, le 4 mars, à 21 h, au théâtre Chanzy. 23 €. Réservation FNAC. Contact : 02 41 88 89 29.

Défilé de mode "Design d'Afrique" le 25 février, à 20 h, à la bibliothèque anglophone, 60, rue Boisnet. 5 €. Tél. : 02 41 24 97 07. info.baa@wanadoo.fr

Portes ouvertes à la bibliothèque anglophone et vente de livres d'occasion le 26 février, 10 h - 12 h et 13 h -18 h, 60, rue Boisnet. Tél. : 02 41 24 97 07. info.baa@wanadoo.fr

Fête de la Saint-Patrick, danse et musique celtiques, le 17 mars à la bibliothèque anglophone, dès 19 h. 5 €. Réservations au 02 41 27 97 07.

>SOLIDARITÉ

115 : numéro d'appel d'urgence pour signaler les sans-abri en difficultés. 15 (SAMU) : pour les urgences médicales.

Aides exceptionnelles aux français rapatriés de Côte-d'Ivoire pour faciliter leur installation en France. Renseignements à la préfecture, service des rapatriés-direction de la réglementation, 02 41 81 81 12.

Soirée voile le 15 mars, à 20 h 30 au théâtre Chanzy, au profit de la Ligue contre le cancer : échanges avec les skippers Éric Loizeau et Patrick Tabarly. 8 €, étudiants 3 €. Contact : 02 41 88 90 21, comite.49@wanadoo.fr

>SANTÉ

Vie Libre, mouvement de lutte contre l'alcoolisme, tient des permanences les 1er et 4e mardis du mois, de 17 h à 19 h, 22, rue du Maine. Tél./fax : 02 41 86 07 22, vielibre.angers@wanadoo.fr

>LOISIRS

Thé dansant de la société des fêtes le 6 mars à 14 h 30 avec l'orchestre Eddy Morgan, greniers Saint-Jean, 8 €. Tél. 02 41 87 28 28 ou 02 41 43 49 35.

>SORTIES

Initiation à l'ornithologie à l'étang Saint-Nicolas, avec la LPO, le 23 février, à 10 h boulevard Lavoisier (entrée du service parcs et jardins). Gratuit. Tél. : 02 41 22 32 30.

Enfants du Mékong

La deuxième édition de "Franchir l'horizon" sera à Angers le 14 mars. Ce tour de France cycliste en relais organisé par l'association Enfants du Mékong couvrira au total 5 000 km à vélo et reliera vingt villes. Objectif : témoigner et promouvoir l'action de l'association. Les cyclistes sont attendus vers 16 h devant l'hôtel de ville. Suivra une soirée d'échanges, dès 20 h 30, à l'École supérieure et d'application du Génie (ÉSAG), amphithéâtre Adeline, 106, rue Éblé (entrée libre). Au programme : une projection de reportages sur l'action d'Enfants du Mékong et, plus spécialement, sur ses programmes de parrainages dans les zones sinistrées par le tsunami, en Thaïlande.
L'association Enfants du Mékong, créée en 1958, a pour vocation de scolariser des enfants pauvres du Sud-Est asiatique et d'aider leurs familles grâce au parrainage. Les enfants sont nourris, habillés, soignés et suivis dans leur scolarité. Enfants du Mékong, c'est 15 000 enfants parrainés, 50 000 enfants aidés, 330 programmes d'aides et de scolarisation.

Enfants du Mékong, 5, rue de la Comète, 92 600 Asnières-sur-Seine, 01 47 91 00 84, www.enfantsdumekong.com

"Chants d'oiseaux à l'arboretum", sortie avec la LPO, le 16 mars, de 10 h à 12 h, 7 rue du Château-d'Orgemont. Gratuit. Renseignements : 02 41 22 32 30.

"Nuit de la chouette", sortie avec la LPO, le 19 mars, à 20 h, maison de l'environnement. Gratuit sur inscription. Renseignements : 02 41 22 32 30.

Découverte des oiseaux migrateurs des basses vallées angevines, avec la LPO, le 26 février, de 14 h à 17 h, ou le 6 mars, de 9 h à 12 h. Rendez-vous place de la Rochefoucauld. Tél. : 02 41 44 44 22, anjou@lpo.fr

Observation de Mercure, Jupiter et Saturne avec Ciel d'Anjou, le 15 mars à partir de 20 h 45, maison des Chasseurs, Bouchemaine. Gratuit. Tél. : 02 41 47 54 93.

>SPORTS

"Les pros à la rencontre des jeunes", animation proposée par la direction Sports et Loisirs de la Ville. La Vaillante tennis de table sera au stade de Villoutreys, le 21 février, de 14 h à 17 h ; Angers Noyant Handball Club, le 22 février, salle Montaigne, 14 h - 17 h ; Angers Basket Club, le 23 février, salle Jean Vilar, 14 h-17 h. Contact : 02 41 25 72 82.

Randonnée roller de l'Intrépide le 6 mars. Départ 10 h, place Le clerc. Parcours de 13,850 km (visible sur http://perso.wanadoo.fr /intrepride.angers.roller/) adapté aux enfants et débutants. Port du casque obligatoire. Gratuit. Tél. : 02 41 69 63 08 ou 06 19 56 14 75.

Sortie roller avec les Hawks, les 15 février et 15 mars pour patineurs confirmés. 20 h - 22 h. Départ place Leclerc. Protections conseillées. Gratuit. Contact : 02 41 88 38 19 ou www.hawksdangers.net.

>ATELIERS

Atelier jardin bio, taille et associations végétales, le 6 mars, de 10 h à 12 h, maison de l'environnement. Gratuit sur inscription. Tél. : 02 41 22 32 30.

Stage de danse, méthode Feldenkrais, les 19 mars, 14 h -17 h, et 20 mars, 11 h - 18 h et 14 h - 17 h, au grand studio, 28, rue Bodinier. 40 à 75 €. Inscription au CNDC, 02 41 24 12 12.

Découverte des instruments de musique et éveil au geste instrumental à la Galerie sonore, les 21, 22 et 23 février pour les 3-5 ans (de 10 h à 12 h), les 24 et 25 février pour les 6-11 ans (10 h à 12 h et 14 h à 16 h). Inscriptions : 1, rue du Pin ou 02 41 66 24 00.

"L'acteur et le clown", stage adulte organisé par la compagnie Jo-Bithume, les 25 février (14 h - 21 h) et 26 février (9 h - 13 h et 14 h - 18 h). 143 €. Inscriptions : rue de la Paperie à Saint-Barthélemy, 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

"La danse de l'acteur et de l'artiste de cirque", stage adulte Jo-Bithume, les 12 mars (14 h - 21 h) et 13 mars (9 h - 13 h et 14 h - 18 h). 143 €. Inscriptions rue de la Paperie à Saint-Barthélemy, ou 02 41 66 04 45, ecole@compagniejobithume.com

L'école Jo-Bithume propose des stages de cirque aux enfants pendant les vacances scolaires. Renseignements : 02 41 66 04 45.

>PHOTO

Concours photo "votre vision sur les villes européennes jumelles d'Angers". Les clichés, si possible au format 20X30, sont à envoyer jusqu'au 21 février à l'OCIA, 31, rue David-d'Angers. Ils feront l'objet d'une exposition du 7 au 15 mai à la tour Saint-Aubin. Le public élira les cinq meilleures photos. Un prix pour les clubs photos sera aussi décerné. Tél. 02 41 86 71 46.

L'École supérieure et d'application du Génie organise un concours photo ouvert à tous les photographes (amateurs et professionnels) sur le thème : "le lien (Armée-Nation)". Les dossiers sont à retirer avant le 20 mars à l'école, au 106, rue Éblé. Tél. : 02 41 24 83 20.

>ENSEIGNEMENT

Portes ouvertes de l'ESA, le 12 mars, de 9 h 30 à 17 h, 55, rue Rabelais. Tél. : 02 41 23 55 55. www.groupe-esa.com

Concours d'entrée au CNR en classe à horaires aménagés instruments, chant et danse, le 6 avril. Dossiers d'inscription disponibles au secrétariat du CNR, 26, rue Montaigne, du lundi au vendredi, 9 h - 12 h et 13 h 30-18 h, à retourner avant le 26 mars. Tél. : 02 41 24 14 50 ou 02 41 24 14 56.

Pour le tennis handisport

Le *Ladies circle Angers 16* organise un tournoi de double de tennis dans le but de promouvoir la pratique du tennis handisport. Objectif : recueillir des fonds pour acheter du matériel, en particulier des fauteuils spécifiques pour la pratique de cette activité. La première journée se déroulera le 26 février à Angers tennis club, rue du Colombier, de 10 h à 22 h. Une exhibition des meilleurs joueurs français en fauteuil aura lieu au cours de la journée. Inscriptions : 9 € (enfant, 6 €).
Renseignements : 06 70 94 47 95 ou 06 87 22 35 80.

infos PRATIQUES

ENVIRONNEMENT

Environnement santé publique 02 41 05 44 21
(bruit, insalubrité, animaux nuisibles, mauvaises odeurs, pollution…)

Propreté publique 02 41 54 56 00

Tri sélectif TOM *(gratuit sur poste fixe)* 0 800 41 88 00

Déchetteries
Les déchetteries de la Baumette, de Villechien, d'Avrillé, de Saint-Sylvain-d'Anjou, de Bouchemaine, et la recyclerie Emmaüs (Saint-Jean-de-Linières) sont ouvertes en semaine, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi, de 8 h 30 à 18 h, le dimanche, de 8 h 30 à 12 h.

Gestion des déchets 02 41 54 56 10
(jours et heures de collecte des ordures ménagères)

Désinfection, désinsectisation, dératisation, désourisation, animaux errants 02 41 54 56 20

Nids de guêpes, reptiles 18

Qualité de l'air-qualité de l'eau 02 41 05 44 18

Douches municipales *2, rue Léon-Jouhaux* 02 41 20 30 84

MAIRIE

Mairie 5 sur 5 0 800 49 05 05
(gratuit depuis un poste fixe)
Ce numéro est à votre disposition pour signaler tout problème : banc endommagé, lampadaire défectueux, nid de poule, tags, vitres brisées, nuisances sonores…

Hôtel de ville (standard) 02 41 05 40 00

Police municipale 02 41 05 40 17
Du lundi au samedi de 8 h 30 à 0 h 30.

Objets trouvés 02 41 05 44 79

SANTÉ

Point accueil santé solidarité 02 41 88 87 40
5, rue de Crimée

Centre d'alcoologie 02 41 44 08 72

Alcooliques anonymes 02 41 48 49 48

Vie Libre 02 41 86 07 22

Alcool assistance Croix-d'or 02 41 32 79 17

Sida info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 840 800

AIDES (lutte contre le sida) 02 41 88 76 00

Drogues Info service (gratuit sur poste fixe) 0 800 23 13 13

Tabac info service (0,15 €/mn) 0 803 30 93 10

SOCIAL-FAMILLE

Samu social sans-abri 115

Plaintes pour discriminations raciales 114

Centre communal d'action sociale 02 41 05 49 49

CLIC 02 41 25 01 11
Centre local d'information et de coordination gérontologique

Relais assistantes maternelles 02 41 87 33 91
3, allée du Haras

SOS Urgences mamans *(garde d'enfant)* 02 41 60 26 38

Angers Proxim'services *(garde d'enfant)* 02 41 20 77 03

Écoute parents - enfants 0 800 83 57 92

Allo enfance maltraitée 119

Sos Amitié (24 h/24) 02 41 86 98 98

Planning familial 02 41 88 70 73
Pour tout conseil ou problème de contraception, grossesse, avortement, prévention des maladies sexuellement transmissibles, viol, violence, inceste.

Sos Femmes 02 41 87 97 22

Divorce et médiation 02 41 31 15 65

Médiation familiale et conseil conjugal (CAF) 02 41 81 14 17

Médiations 49 02 41 68 49 00

Mouvement du Nid 02 41 48 19 28

Don du sang 02 41 72 44 44

TRANSPORTS

Voirie 02 41 21 54 00

Météo (0,34 €/mn) 0 892 68 02 49

Bus (Cotra) 02 41 33 64 64

Taxis 02 41 87 65 00

Gare routière 0 820 16 00 49

SNCF (0,34 €/mn) 0 836 35 35 35

Aéroport d'Angers-Marcé 02 41 33 50 00

Fourrière automobile 02 41 21 55 00

Sara Stationnement 02 41 24 13 40

URGENCES

Pompiers 18

Police secours 17

SAMU 15

Médecin de garde 02 41 33 16 33

Urgences 02 41 35 37 12

Clinique de la main 02 41 86 86 41

Centre antipoison 02 41 48 21 21

Urgence dentiste (le week-end) 02 41 87 22 53

GDF 02 41 43 65 65

EDF (numéro Azur) 0 810 333 049

Eau 02 41 05 50 50

Assainissement 02 41 05 51 51

PHARMACIES DE GARDE

La nuit, ***jusqu'à 22 heures,*** *appeler le commissariat central au* 02 41 57 52 00

Après 22 heures*, s'y présenter muni d'une ordonnance et d'une pièce d'identité.*
Pour les dimanches et jours fériés *(sauf modification de dernière minute) :*

Dimanche 20 février
Pharmacie Helluin, *15, place de la Visitation*
Pharmacie Jeanneteau, *26, rue Beaurepaire*

Dimanche 27 février
Pharmacie Balanger, *241 ter, avenue Pasteur,*
Pharmacie Schwoob, *71, rue de Létanduère*

Dimanche 6 mars
Pharmacie Bernard/Coubard,
25, boulevard Auguste-Allonneau
Pharmacie Lebon, *6, rue Saumuroise*

Dimanche 13 mars
Pharmacie Chaudet, *7, rue Plantagenet*
Pharmacie Albiol, *15, rue Bressigny*

Dimanche 20 mars
Pharmacie Trouselle, *94, avenue Patton*
Pharmacie Ricadat, *6, rue de la Gare*